

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

N°8

AOÛT 2018



www.cnrs.fr

Table des matières

07. Mesures particulières du CNRS

07.01. Décisions de nomination, cessation de fonction

 07.01.01. DR1 - Paris-Villejuif

 2018

 Décision portant cessation de fonctions de Mme Nathalie LANCRET et nomination de Mme Cristiana MAZZONI directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°3329 intitulée Architecture Urbanisme Société : Savoirs, Enseignement, Recherche - 28/08/2018 - - DEC182062INSHS..... p.10
 Décision portant nomination de M. Florian Waszak aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°8242 intitulée « Laboratoire psychologie de la perception » - 11/07/2018 - - DEC181962INSB..... p.11

 07.01.02. DR2

 2018

 Décision portant nomination de plein exercice de Mme Catherine Villard aux fonctions de directrice de l'unité mixte de service pour la plateforme technologique de l'IPGG (UMS3750) - 28/08/2018 - - DEC182138INC..... p.12

 Décision portant nomination de Mme Claire Zalc aux fonctions de directrice et de M. Jean-Luc Chappay aux fonctions de directeur adjoint de l'UMR8066 (IHMC) - 27/08/2018 - - DEC181805INSHS..... p.13

 Décision portant nomination de M. Rafael Mandressi aux fonctions de directeur de l'UMR8560 (CAK) - 27/08/2018 - - DEC181803INSHS..... p.14

 Décision portant nomination de Mme Florence MAHUTEAU BETZER aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR9187 intitulée "Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie" - 06/07/2018 - - DEC181808INC..... p.15

 Décision portant cessation de fonctions de M. Jean-François RIOU et nomination de M. Jean-Baptiste BOULE aux fonctions de directeur par intérim, de M. Jean-Paul CONCORDET et Mme Patrizia ALBERTI aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7196 intitulée « Structure et Instabilité des Génomes » - 23/08/2018 - - DEC181792INC..... p.16

 Décision portant nomination de M. Rémy Madinier aux fonctions de directeur, de Mme Vanina Bouté et de M. Mathieu Guérin aux fonctions de directeurs adjoints de l'UMR8170 (CASE) - 24/08/2018 - - DEC181806INSHS..... p.17

 Décision portant prorogation de la durée du mandat de M. Louis FENSTERBANK aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Anna PROUST aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR8232 intitulée « Institut Parisien de Chimie Moléculaire » (IPCM) - 23/08/2018 - - DEC181785INC..... p.18

 Décision portant cessation de fonctions de Mme Nathalie Clayer, directrice, et nomination de M. Marc Aymes aux fonctions de directeur par intérim de l'UMR8032 (CETOBAC) - 27/08/2018 - - DEC181804INSHS..... p.19

 07.01.04. DR4

 2018

 Décision portant nomination de Fabio D'ANDREA, François FORGET et Riwal PLOUGONVEN aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°8539 intitulée « Laboratoire de météorologie dynamique » (LMD). - 27/08/2018 - - DEC182090INSU..... p.20

 Décision portant nomination de M. Yvan SIX aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR7652 intitulée "Laboratoire de Synthèse Organique" (L.S.O) - 06/07/2018 - - DEC181809INC..... p.21

 Décision portant nomination de M. Laurent FRIBOURG aux fonctions de directeur de la fédération de recherche FR3311 intitulée Institut FARMAN. - 22/08/2018 - - DEC182053INSIS..... p.22

Décision portant cessation de fonctions de M. Stefano Bosi, directeur, et nomination de M. André Torre aux fonctions de directeur par intérim de l'USR3683 (MSH Paris-Saclay) - 27/08/2018 - - DEC181807INSHS..... p.23

07.01.05. DR5

2018

Décision portant nomination de M. Philippe Gervais-Lambony aux fonctions de directeur adjoint de l'USR3225 (MAE) - 24/08/2018 - - DEC181801INSHS..... p.24

07.01.06. DR6

2018

Décision portant nomination de Mme Jocelyne Dias aux fonctions de responsable du service des systèmes d'information par intérim de la délégation Centre-Est - 28/08/2018 - - DEC182396DR06..... p.25

Décision portant nomination de Mme Caroline SEJIL aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7375 intitulée Laboratoire de Chimie-Physique Macromoléculaire (LCPM). - 27/06/2018 - - DEC180377DR06..... p.26

Décision portant nomination de Mme Céline Engeldinger aux fonctions d'assistant(e) de prévention au sein de l'UMR7053 intitulée Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire (L2CM) - 09/03/2018 - - DEC180392DR06..... p.27

07.01.07. DR7

2018

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Anne Reboul-Moeschler, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°5304 intitulée « Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod » - 24/08/2018 - - DEC182074INSB..... p.28

Décision portant cessation de fonctions de Mme Véronique CHANKOWSKI et de M. Jean-Baptiste YON et nomination de M. Stéphane GIOANNI comme directeur par intérim et de Mme Sabine FOURRIER comme directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° 5189 intitulée Histoire et sources des mondes antiques (HiSoMa), à compter du 1er juillet 2018 - 24/08/2018 - - DEC181408INSHS..... p.29

Décision portant nomination de Mme Anne Ealet aux fonctions de directrice de l'unité de service et de recherche n°3264 intitulée Laboratoire des matériaux avancés. - 23/08/2018 - - DEC181937IN2P3..... p.30

Décision portant nomination de M. Jean-Paul VIRICELLE aux fonctions de directeur et de M. Guillaume KERMOUCHE aux fonctions de directeur-adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5307 intitulée Laboratoire Georges Friedel LGF. - 22/08/2018 - - DEC182056INSIS..... p.31

Décision portant nomination de M. Massimo MARRO aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5509 intitulée "Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique" - 04/05/2018 - - DEC181558DR07..... p.32

Décision portant cessation de fonctions de M. Raphaël Tieulent, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon. - 23/08/2018 - - DEC182022IN2P3..... p.33

Décision portant cessation de fonctions de M. Guy Chanfray et nomination de Mme Anne Ealet, directrice de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon. - 23/08/2018 - - DEC181999IN2P3..... p.34

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Jérôme Prado, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°5304 intitulée « Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod » - 24/08/2018 - - DEC182076INSB..... p.35

07.01.08. DR8

2018

Décision portant cessation de fonctions de Yves COQUET et nomination de Bruno SCAILLET aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de service n°3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire » (OSUC). - 27/08/2018 - - DEC182247INSU..... p.36

07.01.09. DR10

2018

Décision portant nomination de Monsieur Alexandre Secci aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité USR3227 intitulée Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme -Alsace (MISHA) - 02/07/2018 - - DEC181995DR10..... p.37

Décision portant cessation de fonctions de Mme Catherine Zimmerlin, assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) - 06/07/2018 - - DEC181976DR10..... p.38

Décision portant nomination de M. Victor Lepaux aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7363 intitulée Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE) - 18/01/2018 - - DEC180240DR10..... p.39

07.01.10. DR11

2018

Décision portant nomination de M. Nicolas Tixier aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR1563 intitulée Ambiances Architectures Urbanités, à compter du 1er août 2018 - - 24/08/2018 - - DEC182101INSHS..... p.40

07.01.11. DR12

2018

Décision portant nomination de M. Sébastien GUIOL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPS846 intitulée Station de Primatologie - 11/07/2018 - - DEC182044DR12..... p.41
Décision portant nomination de M. Boris Burle aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7291 intitulée « Laboratoire de neurosciences cognitives » - 11/07/2018 - - DEC181965INSB..... p.42

Décision portant nomination de Mme Mireille Ansaldi aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°7283 intitulée « Laboratoire de chimie bactérienne » - 11/07/2018 - - DEC181961INSB..... p.43

Décision portant nomination de M. Axel Magalon aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7283 intitulée « Laboratoire de chimie bactérienne » - 11/07/2018 - - DEC181960INSB..... p.44

Décision portant nomination de M. Laurent Nussaume aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7265 intitulée « Institut Biosciences et Biotechnologie d'Aix- Marseille » - 11/07/2018 - - DEC181955INSB..... p.45

Décision portant nomination de Mme Anne Montenach aux fonctions de directrice adjointe de l'UMR7303 (TELEMME) - 27/08/2018 - - DEC181802INSHS..... p.46

Décision portant nomination de Mme Pascale Durbec aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°7288 intitulée « Institut de Biologie du Développement de Marseille » - 11/07/2018 - - DEC181968INSB..... p.47

Décision portant nomination de Mme Sophie Desplat-Jego aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°7051 intitulée « Institut de neurophysiopathologie » - 24/08/2018 - - DEC182121INSB..... p.48

Décision portant nomination de M. Hervé Kovacic aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7051 intitulée « Institut de neurophysiopathologie » - 24/08/2018 - - DEC182120INSB..... p.49

Décision portant nomination de M. Santiago Rivera aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7051 intitulée « Institut de neurophysiopathologie » - 24/08/2018 - -

DEC182119INSB..... p.50

Décision portant nomination de Valérie MICHOTEY, Renaud FICHEZ et Marc SAILLARD aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°7294 intitulée « Institut Méditerranéen d'Océanologie » (MIO). - 27/08/2018 - - DEC182102INSU..... p.51

07.01.13. DR14

2018

Décision portant nomination de Mme Claire Rampon aux fonctions de directrice de l'unité mixte de recherche n°5169 intitulée « Centre de Recherches sur la Cognition Animale » - 11/07/2018 - -

DEC181963INSB..... p.52

Décision portant nomination de Mme Valérie Lobjois aux fonctions de directrice adjointe de l'unité de service et de recherche n°3505 intitulée « Institut des Technologies Avancées en Sciences du Vivant » - 23/08/2018 - - DEC182117INSB..... p.53

Décision portant nomination de Mme Nadia FOURRIE aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°3589 intitulée "Centre national de recherches météorologiques" (CNRM). - 27/08/2018 - - DEC182088INSU..... p.54

Décision portant nomination de Serge PRIEUR et Dominique SERCA aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°5560 intitulée « Laboratoire d'aérologie » (LA). - 27/08/2018 - - DEC182093INSU..... p.55

07.01.14. DR15

2018

Décision portant nomination de M. Fabrice Piquemal aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°5797 intitulée Centre d'Etudes Nucléaires de Bordeaux Gradignan. - 23/08/2018 - -

DEC181996IN2P3..... p.56

07.01.15. DR16

2018

Décision portant nomination de M. Emmanuel ALEXANDRE aux fonctions de responsable par intérim du service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris Michel-Ange - 01/08/2018 - -

DEC182357DR16..... p.57

07.01.16. DR17

07.01.16.09. 2017

Décision portant nomination de M. Julien BOIXEL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6226 intitulée Institut des Sciences Chimiques de Rennes - 16/11/2017 - -

DEC172465DR17..... p.58

2018

Décision portant nomination de Mme Katia BARRAGAN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR6297 intitulée Droit et changement social - 26/02/2018 - - DEC173346DR17.....

p.59

Décision portant nomination de Mme Sylviane Llinares aux fonctions de responsable adjointe de la FRE2015 (TEMOS) - 28/08/2018 - - DEC181800NSHS..... p.60

Décision portant nomination de Mme Joan Van Baaren directrice, de Mme Aniet Laverman et M. Julien Pétillon directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°6553 intitulée "ECOSYSTEMES, BIODIVERSITE, EVOLUTION (ECOBIO)" - 31/07/2018 - - DEC182066INEE..... p.61

Décision modificative de la décision DEC181550INSU du 21 juin 2018 portant nomination de Christine DAVID-BEAUSIRE aux fonctions de directrice de l'unité propre de service n°2928 intitulée « Institut Polaire » (UPS-IPEV). - 27/08/2018 - - DEC182052INSU..... p.62

Décision portant nomination de M. Gines Martinez aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°6457 intitulée laboratoire de physique subatomique et des technologies associées. -

23/08/2018 - - DEC181928IN2P3..... p.63

Décision portant nomination de M. Olivier DESPREZ De GESINCOURT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU

- 17/08/2018 - - DEC182388DR17..... p.64

Décision portant cessation de fonctions de M. Christophe GUILLERM, assistant de prévention au sein de l'UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU - 17/08/2018 - - DEC182389DR17..... p.65

07.01.17. DR18

2018

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Pierre MARQUIS, directeur par intérim, et nomination de M. Daniel LE BERRE, directeur adjoint par intérim, de l'unité mixte de recherche UMR8188 intitulée Centre de Recherche en Informatique de Lens (CRIL) - 21/08/2018 - - DEC182173INS2I..... p.66

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Christian ROLANDO aux fonctions de directeur par intérim de l'unité de service et de recherche USR3290 intitulée Miniaturisation pour la Synthèse, l'Analyse et la Protéomique (MSAP) - 16/07/2018 - - DEC181813INC..... p.67

Décision portant nomination de Mme Catherine LEROY aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 8161 intitulée Approches Génétiques Fonctionnelles et Structures des Cancers - 02/07/2018 - - DEC182000DR18..... p.68

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Corinne Abbadie, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°8161 intitulée « Mécanismes de la tumorigénèse et thérapies ciblées » - 23/08/2018 - - DEC182110INSB..... p.70

07.01.18. DR19

2018

Décision portant nomination de M. Corentin LOTHODE, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité n°6085 intitulée Laboratoire de mathématiques Raphaël Salem - 15/06/2018 - - DEC181826DR19..... p.71

Décision portant nomination de M. Dominique MOUAZE aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°6143 intitulée "Morphodynamique continentale et côtière" (M2C). - 27/08/2018 - - DEC182094INSU..... p.72

07.01.20. Administration centrale

2018

Décision portant fin de fonctions et nomination de Mme Marie Mora-Chevais aux fonctions de directrice de l'unité propre de service n°2841 « CNRS Images » - 26/07/2018 - - DEC182033DAJ..... p.73

Décision portant fin de fonctions de M. Dominique Dunon-Bluteau directeur adjoint scientifique et adjoint au directeur scientifique référent de l'Institut des sciences biologiques (INSB) - 30/01/2018 - - DEC180478DAJ..... p.74

Décision portant fin de fonctions et nomination de M. Pascal Breuilles aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut de Chimie (INC) - 28/06/2018 - - DEC182167DAJ..... p.75

07.01.22. Instituts

2018

Décision portant nomination de M. Patrice Bellot aux fonctions de chargé de mission - 23/08/2018 - - DEC182412DAJ..... p.76

07.02. Décisions - délégations de signature

07.02.01. DR1 - Paris-Villejuif

2018

Décision portant délégation de signature à Monsieur Olivier Borraz, directeur de l'UMR7116 intitulée « Centre de sociologie des organisations », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 20/08/2018 - - DEC182408DR01..... p.77

07.02.02. DR2

2018

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de de l'unité UMR7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures - 25/06/2018 - - DEC181862DR02..... p.79

07.02.04. DR4

2018

Décision portant délégation de signature à M. Jean-François GUILLEMOLES, directeur de l'unité UMR9006 intitulée Institut de recherche et développement sur l'énergie photovoltaïque d'Ile-de-France, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/06/2018 - - DEC182216DR04..... p.81

07.02.06. DR6

2018

Décision portant délégation de signature à M. Pierre GUIBERT, directeur de l'unité UMR5060 intitulée Institut de Recherche sur les Archéomatériaux (IRAMAT), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 02/02/2018 - - DEC182045DR06..... p.83

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5060 intitulée Institut de Recherche sur les Archéomatériaux (IRAMAT) - 02/02/2018 - - DEC182047DR06..... p.85

07.02.07. DR7

2018

Décision portant délégation de signature à Mme Anne REBOUL, directrice par interim de l'unité UMR5304 intitulée Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/07/2018 - - DEC182456DR07..... p.87

07.02.08. DR8

2018

Décision portant délégation de signature à M. David GIRON, Directeur de l'unité UMR7261 intitulée « Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte » - IRBI, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - 17/08/2018 - - DEC182409DR08..... p.89

Décision portant délégation de signature à M. Yves DENIZOT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7276 intitulée Contrôle des réponses immunes B et des lymphoproliférations CRIBL - 02/07/2018 - - DEC181190DR08..... p.91

07.02.10. DR11

2018

Décision portant délégation de signature à M. François-Xavier DESERT, directeur de l'unité UMR5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble (IPAG), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/08/2018 - - DEC182350DR11..... p.93

Décision portant délégation de signature à M. François-Xavier DESERT, directeur de l'unité UMR5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble (IPAG), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 06/08/2018 - - DEC182359DR11..... p.95

Décision portant délégation de signature à M. Robert PEYROUX, directeur de l'unité UMR5521 intitulée Sols, solides, structures et risques (3SR), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 30/08/2018 - - DEC182462DR11..... p.97

Décision portant délégation de signature à M. Ahcene BOUMENDJEL, directeur de l'unité UMR5063 intitulée Département de Pharmacologie Moléculaire (DPM), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

- 06/08/2018 - - DEC182356DR11..... p.100

Décision portant délégation de signature à Mme Anne IMBERTY, directrice de l'unité UPR5301 intitulée Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales (CERMAV), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 06/08/2018 - - DEC182349DR11..... p.102

Décision portant délégation de signature à M. Arnaud LUCOTTE, directeur par intérim de l'unité UMR6417, intitulée Laboratoire Souterrain de Modane (LSM), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 10/08/2018 - - DEC182394DR11..... p.104

07.02.12. DR13

2018

UPS3218 - Délégation de signature M. Alexandru MILCU - 26/07/2018 - -

DEC182208DR13..... p.106

UPS3248 - Délégation de signature PRM de M. Alexandru MILCU - 26/07/2018 - -

DEC182210DR13..... p.108

07.02.13. DR14

2018

Décision portant délégation de signature à M. Liviu NICU, directeur de l'unité UPR8001 intitulée Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes du CNRS, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 06/08/2018 - - DEC182366DR14..... p.110

Décision portant délégation de signature à M. Bruno Chaudret pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5215 intitulée Laboratoire de Physique et Chimie des Nano-Objets. - 06/08/2018 - - DEC182364DR14..... p.112

Décision portant délégation de signature à M. Bruno Chaudret directeur de l'UMR5215 intitulée Laboratoire de physique et chimie des nano-objets par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 06/08/2018 - - DEC182363DR14..... p.113

Décision portant délégation de signature à Mme Françoise HIPPERT, à Mme Amélie PIC et à Mme Catherine KNODLSEDER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR3228 intitulée Laboratoire National des Champs Magnétiques Intenses (LNCMI) - 04/06/2018 - - DEC181702DR14..... p.115

Décision portant délégation de signature à M. Pascal Macher, à M. Jean-Baptiste Daban, à Mme Patricia Colombani et à Mme Stéphanie Bruel pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMS831 intitulée Observatoire Midi-Pyrénées (OMP) - 12/04/2018 - - DEC181212DR14..... p.116

Décision portant délégation de signature à M. Olivier Pliez pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5193 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire, Solidarités, Sociétés, Territoires - LISST. - 19/06/2018 - - DEC181728DR14..... p.118

Décision portant délégation de signature à M. Michael Toplis, directeur de l'UMS831 intitulée Observatoire Midi-Pyrénées (OMP), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 27/03/2018 - - DEC181211DR14..... p.119

07.02.14. DR15

2018

Décision portant délégation de signature à M. Rémy Chapoulie pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5060 intitulée Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT) - 30/03/2018 - - DEC181256DR15..... p.121

Décision portant délégation de signature à Mme Anne-Marie Benarab pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5478 intitulée Centre de Recherche sur la Langue et les Textes Basques (IKER) - 26/03/2018 - - DEC181202DR15..... p.123

07.02.17. DR18

2018

Délégation de signature à Mme Corinne ABBADIE, directrice par intérim de l'unité UMR8161

Mécanismes de la tumorigénèse et thérapies ciblées - 01/10/2018 - - DEC182299DR18.....

p.125

07.03. Décisions - création et renouvellement de structures

07.03.16. DR17

2018

Décision portant rattachement de l'UMR6308 intitulée "AMÉNAGEMENT DES USAGES DES RESSOURCES ET DES ESPACES MARINS ET LITTORAUX (AMURE)" à l'Institut des sciences humaines et sociales en qualité d'institut secondaire - 27/08/2018 - - DEC182137INEE.....

p.127

07.04. Décisions tarifaires

07.04.07. DR7

2018

Décision relative au tarif des produits de l'unité UMR5256 intitulée Institut de recherches sur la catalyse et l'environnement de Lyon (IRCELYON). - 20/08/2018 - - DEC182386DR07..... p.128

07.06. Autres décisions

07.06.07. DR7

2018

Décision portant modification d'une régie d'avances auprès de l'UMR5824, Groupe d'Analyse et de Théorie Économique Lyon-Saint Étienne et nomination du régisseur titulaire et du régisseur suppléant - 20/08/2018 - - DEC182421DR07..... p.130

07.06.08. DR8

2018

Décision modificative de la décision collective DEC171289DGDS du 21 décembre 2017 portant création des équipes de recherche labellisées - 23/08/2018 - - DEC182115INSB..... p.132

07.06.17. DR18

2018

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7352 intitulée Laboratoire Amiénois de mathématique fondamentale et appliquée (LAMFA) - 20/08/2018 - - DEC182371DR18..... p.133

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR9221 intitulée Lille - Economie et Management (LEM) - 30/08/2018 - - DEC182452DR18..... p.135

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8576 intitulée Unité de glycobiologie structurale et fonctionnelle (UGSF) - 30/08/2018 - - DEC182454DR18..... p.137

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité FRE2017 intitulée Laboratoire de Mécanique des Fluides de Lille, Kampé de Fériet (LMFL-Kampé de Fériet) - 20/08/2018 - - DEC182372DR18..... p.139

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8161 intitulée Mécanismes de la tumorigénèse et thérapies ciblées (MTTC) - 20/08/2018 - - DEC182373DR18..... p.141

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8529 intitulée Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHis) ; - 20/08/2018 - - DEC182374DR18..... p.143
création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7253 intitulée Heuristique et Diagnostic des Systèmes Complexes (Heudiasyc) - 20/08/2018 - - DEC182370DR18..... p.145

07.06.18. DR19

2018

DEC182062INSHS

Décision portant cessation de fonctions de Mme Nathalie LANCRET et nomination de Mme Cristiana MAZZONI directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°3329 intitulée Architecture Urbanisme Société : Savoirs, Enseignement, Recherche

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC133019DGDS.en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 3329 intitulée Architecture Urbanisme Société : Savoirs, Enseignement, Recherche et nommant Mme Nathalie Lancret directrice de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Nathalie Lancret, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} septembre 2018.

II. A compter de cette même date, Mme Cristiana MAZZONI, professeure à l'ENSA de Paris Belleville, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181962INSB

Décision portant nomination de M. Florian Waszak aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°8242 intitulée « Laboratoire psychologie de la perception »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n°8242 intitulée « Laboratoire psychologie de la perception » ;

Vu la décision DEC172617INSB en date du 20 octobre 2017 portant nomination de M. Florian Waszak aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'avis du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Florian Waszak, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2018 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juillet 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182138INC

Décision portant nomination de plein exercice de Mme Catherine Villard aux fonctions de directrice de l'unité mixte de service pour la plateforme technologique de l'IPGG (UMS3750)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité mixte de service n°3750 intitulée « Unité mixte de service pour la plateforme technologique de l'IPGG » et nommant M. Patrick Tabeling directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC180490INC du 14 février 2018 portant cessation de fonctions de M. Patrick Tabeling et nomination par intérim de Mme Catherine Villard aux fonctions de directrice de l'unité mixte de service pour la plateforme technologique de l'IPGG (UMS3750)

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil stratégique de l'unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes de Comité National de la recherche Scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Catherine Villard, DR au CNRS, est nommée directrice de plein exercice de l'unité mixte de service susvisée, à compter du 1^{er} août 2018 pour la durée fixée dans la décision DEC151298DGDS portant création de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 août 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181805INSHS

Décision portant nomination de Mme Claire Zalc aux fonctions de directrice, et de M. Jean-Luc Chappey aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n° 8066 intitulée Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8066 intitulée Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC) et nommant M. Christophe Charle, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC173404INSHS en date du 7 février 2018 portant nomination de Mme Claire Zalc aux fonctions de directrice par intérim et de M. Jean-Luc Chappey aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8066 intitulée Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

- I. Mme Claire Zalc, Directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1^{er} août 2018, et jusqu'au terme du mandat de l'unité mixte de recherche n° 8066.
- II. M. Jean-Luc Chappey, Maître de conférences à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1^{er} août 2018, et jusqu'au terme du mandat de l'unité mixte de recherche n° 8066.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel du CNRS*.

Fait à Paris, le

27 AOUT 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181803INSHS

Décision portant nomination de M. Rafael Mandressi aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n° 8560 intitulée Centre Alexandre Koyré (CAK).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8560 intitulée Centre Alexandre Koyré (CAK) et nommant Mme Antonella Romano, directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC180261INSHS en date du 14 mars 2018 portant cessation de fonctions de Mme Antonella Romano, directrice, et nomination de M. Rafael Mandressi aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8560 intitulée Centre Alexandre Koyré (CAK) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Rafael Mandressi, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} août 2018, et jusqu'au terme du mandat de l'unité mixte de recherche n° 8560.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

27 AOUT 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181808INC

Décision portant nomination de Mme Florence MAHUTEAU BETZER aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR9187 intitulée "Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie"

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création de l'unité mixte de recherche n°9187 intitulée Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie et nommant Mme Marie-Paule FICHOU directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC173153INC en date du 14 décembre 2017 portant nomination de Mme Florence MAHUTEAU BETZER aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR9187 intitulée "Chimie, Modélisation et Imagerie pour la Biologie" ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Florence MAHUTEAU BETZER, chargée de recherche de classe normale CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2018 et jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 juillet 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181792INC

Décision portant cessation de fonctions de M. Jean-François RIOU et nomination de M. Jean-Baptiste BOULE aux fonctions de directeur par intérim, de M. Jean-Paul CONCORDET et Mme Patrizia ALBERTI aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7196 intitulée « Structure et Instabilité des Génomes »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7196 intitulée « Structure et Instabilité des Génomes » et nommant M. Jean-François Riou directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-François RIOU, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1er juillet 2018.

II. Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Baptiste BOULE, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1er juillet 2018.

III. A compter de cette même date, M. Jean-Baptiste BOULE, CRCN au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2018.

IV. A compter de cette même date, M. Jean-Paul CONCORDET, CR Inserm et Mme Patrizia ALBERTI, maître de conférences au MNHN, sont nommés directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 août 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181806INSHS

Décision portant nomination de M. Rémy Madinier aux fonctions de directeur, et de Mme Vanina Bouté et M. Mathieu Guérin aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n° 8170 intitulée Centre Asie du Sud-Est (CASE)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8170 intitulée Centre Asie du Sud-Est (CASE) et nommant Mme Bénédicte Brac de la Perrière, directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC173273INSHS en date du 7 février 2018 portant nomination de M. Rémy Madinier aux fonctions de directeur par intérim, et de Mme Vanina Bouté et M. Mathieu Guérin aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8170 intitulée Centre Asie du Sud-Est (CASE) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

- I. M. Rémy Madinier, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1^{er} août 2018, et jusqu'au terme du mandat de l'unité mixte de recherche n° 8170.
- II. Mme Vanina Bouté, Maître conférences à l'université de Picardie Jules Verne et M. Mathieu Guérin, Maître de conférences à l'INALCO, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1^{er} août 2018, et jusqu'au terme du mandat de l'unité mixte de recherche n° 8170.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **24 AOUT 2018**

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181785INC

Décision portant prorogation du mandat de M. Louis FENSTERBANK aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Anna PROUST aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR8232 intitulée « Institut Parisien de Chimie Moléculaire » (IPCM)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8232 intitulée Institut Parisien de Chimie Moléculaire (IPCM) et nommant Mme Corinne Aubert directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC172711INC portant cessation de fonctions de Mme Corinne Aubert et nomination de M. Louis Fensterbank aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Anna PROUST aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8232 intitulée « Institut Parisien de Chimie Moléculaire » (IPCM) ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er} : prorogation

La durée du mandat de M. Louis FENSTERBANK aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Anna PROUST aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR8232 intitulée « Institut Parisien de Chimie Moléculaire » (IPCM), est prorogée de 6 mois, à compter du 1^{er} juillet 2018.

Article 2 : publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 août 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181804INSHS

Décision portant cessation de fonctions de Mme Nathalie Clayer, directrice, et nomination de M. Marc Aymes aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8032 intitulée Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBAC)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8032 intitulée Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBAC) et nommant Mme Nathalie Clayer, directrice de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

- I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Nathalie Clayer, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} septembre 2018.
- II. A compter de cette même date, M. Marc Aymes, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel du CNRS*.

Fait à Paris, le

27 AOUT 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

Décision portant nomination de Fabio D'ANDREA, François FORGET et Riwal PLOUGONVEN aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°8539 intitulée « Laboratoire de météorologie dynamique » (LMD).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°8539 intitulée « Laboratoire de météorologie dynamique » (LMD) ;

Vu la décision DEC162698INSU en date du 6 janvier 2017 portant nomination de M. Philippe DROBINSKI aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°8539 intitulée « Laboratoire de météorologie dynamique » (LMD) ;

Vu la décision DEC173071INSU en date du 13 décembre 2017 portant nomination de Fabio D'ANDREA, François FORGET et Riwal PLOUGONVEN aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°8539 intitulée « Laboratoire de météorologie dynamique » (LMD) ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire en date du 6 novembre 2017 ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} septembre 2018, Fabio D'ANDREA (DR2 au CNRS), François FORGET (DR1 au CNRS) et Riwal PLOUGONVEN (Professeur des universités à l'Ecole Polytechnique) sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel du CNRS*.

Fait à Paris, le **27 AOUT 2018**

Le Président-Directeur général
Antoine PETIT

DEC181809INC

Décision portant nomination de M. Yvan SIX aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR7652 intitulée "Laboratoire de Synthèse Organique" (L.S.O)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR7652 intitulée Laboratoire de Synthèse Organique (L.S.O) et nommant M. Fabien Gagosz directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC161263INC en date du 28 juin 2016 portant cessation de fonctions et nomination de Monsieur Laurent El Kaïm aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7652 intitulée « Laboratoire de Synthèse Organique » (L.S.O)

Vu la décision DEC171315INC en date du 19 juin 2017 portant nomination de Monsieur Laurent El Kaïm aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche UMR7652 intitulée « Laboratoire de Synthèse Organique » (L.S.O)

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Yvan SIX, CRCN CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1er septembre 2018 et jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 juillet 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182053INSIS

Décision portant nomination de M. Laurent FRIBOURG aux fonctions de directeur de la fédération de recherche FR3311 intitulée Institut FARMAN.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142124DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de la fédération de recherche n°3311 intitulée Institut Farman et nommant M. Florian DE VUYST, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC180121INSIS du 6 février 2018 portant nomination par intérim de M. Laurent FRIBOURG aux fonctions de directeur de la fédération de recherche FR3311 intitulée Institut Farman.

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis émis par l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} août 2018, M. Laurent FRIBOURG, directeur de recherche au CNRS est nommé directeur de la fédération de recherche intitulée Institut Farman n° de code 3311 jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 Aout 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181807INSHS

Décision portant cessation de fonctions de M. Stefano Bosi, directeur, et nomination de M. André Torre aux fonctions de directeur par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3683 intitulée Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay (MSH Paris-Saclay)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142128DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création de l'unité de service et de recherche intitulée Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay (MSH Paris-Saclay) ;

Vu la décision DEC162669INSHS en date du 11 janvier 2017 portant nomination de M. Stefano Bosi aux fonctions de directeur de l'unité de service et de recherche n° 3683 intitulée Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay (MSH Paris-Saclay) ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

Vu l'accord des organismes partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

- I. Il est mis fin aux fonctions de M. Stefano Bosi, directeur de l'unité de service et de recherche n° 3683 intitulée Maison des sciences de l'homme Paris-Saclay (MSH Paris-Saclay), appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} juillet 2018.
- II. A compter de cette même date, M. André Torre, directeur de recherche à l'INRA est nommé directeur par intérim de l'unité de service et de recherche susvisée, jusqu'au 31 janvier 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel du CNRS*

Fait à Paris, le

27 AOUT 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181801INSHS

Décision portant nomination de M. Philippe Gervais-Lambony aux fonctions de directeur adjoint de l'unité de service et de recherche n° 3225 intitulée Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès (MAE)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée relative aux structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC133027DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité de service et de recherche n° 3225 intitulée Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès (MAE)

Vu la décision DEC180561INSHS portant cessation de fonctions de Mme Isabelle Rivoal, directrice adjointe et nomination de M. Philippe Gervais-Lambony aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3225 intitulée Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès (MAE) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Philippe Gervais-Lambony, professeur à l'Université Paris Nanterre, est nommé directeur adjoint de l'unité propre de service et de recherche n° 3225 intitulée Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès (MAE), à compter du 1^{er} août 2018, et jusqu'au terme du mandat de l'unité de service et de recherche n° 3225.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

24 AOUT 2018

Fait à Paris, le

Le président - directeur général,
Antoine Petit

DEC182396DR06

Décision portant nomination de Mme Jocelyne Dias aux fonctions de responsable du service des systèmes d'information par intérim de la délégation Centre-Est

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC180332DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Jocelyne Dias, adjointe à la Déléguée Régionale, est nommée responsable du service des systèmes d'information par intérim de la délégation Centre-Est à compter du 1^{er} septembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 28 août 2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale

Muriel Sinanidès

DEC180377DR06

Décision portant nomination de Mme Caroline SEJIL aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7375 intitulée Laboratoire de Chimie-Physique Macromoléculaire (LCPM).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'UMR7375, intitulée LCPM dont le directeur est M. Alain Durand ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 9 février 2018

Considérant que Mme Caroline SEJIL a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par le CNRS et l'Université de Lorraine, les 13, 14, 23, 24, 29 juin et 1^{er} juillet 2016.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Caroline SEJIL est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7375 intitulée LCPM, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Mme Caroline SEJIL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Caroline SEJIL, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nancy, le 27 juin 2018

Le directeur de l'unité
Alain DURAND

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Muriel Sinanidès

Visa du Président d'Université de Lorraine
Pierre MUTZENHARDT

DEC180392DR06

Décision portant nomination de Mme Céline ENGELDINGER aux fonctions d'assistant(e) de prévention au sein de l'UMR7053 intitulée Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire (L2CM)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 171276DGDS du 21 décembre 2017 portant création de l'unité mixte n° 7053 intitulée L2CM et nommant Monsieur Philippe GROS en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7053 en date du 09/03/2018 ;

Considérant que Mme Céline ENGELDINGER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS et l'Université de Lorraine à Vandœuvre-lès-Nancy, les 14, 15, 21 et 22 février 2013 et les 14 et 15 mars 2013.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Céline ENGELDINGER, assistante ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7053 intitulée L2CM, à compter du 01/01/2018.

Mme Céline ENGELDINGER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Céline ENGELDINGER, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à NANCY, le 09/03/2018

Le directeur de l'unité
Philippe GROS

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Muriel SINANIDÈS

Visa du président de l'Université de Lorraine
Pierre MUTZENHARDT

DEC182074INSB

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Anne Reboul-Moeschler, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°5304 intitulée « Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5304 intitulée « Laboratoire sur le langage, le cerveau et la cognition » et nommant Mme Tatjana Nazir, directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC162986INSB en date du 20 avril 2016 portant modification de l'intitulé de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Tatjana Nazir, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} juillet 2018.

II. À compter de cette même date, Mme Anne Reboul-Moeschler, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 août 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181408INSHS

Décision portant cessation de fonctions de Mme Véronique CHANKOWSKI et de M. Jean-Baptiste YON et nomination de M. Stéphane GIOANNI comme directeur par intérim et de Mme Sabine FOURRIER comme directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° 5189 intitulée Histoire et sources des mondes antiques (HiSoMa)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290 en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 5189 intitulée Histoire et sources des mondes antiques et nommant Mme Véronique CHANKOWSKI directrice de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Véronique CHANKOWSKI, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée et de M. Jean-Baptiste YON, directeur adjoint, démissionnaires, à compter du 1^{er} juillet 2018.

II. A compter de cette même date, M. Stéphane GIOANNI, professeur des universités à l'Université Lumière Lyon 2, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2018.

III. Mme Sabine FOURRIER, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe par intérim, pour la même période.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181937IN2P3

Décision portant nomination de Mme Anne Ealet aux fonctions de directrice par intérim de l'unité de service et de recherche n°3264 intitulée Laboratoire des Matériaux Avancés.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151303DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité de service et recherche intitulée Laboratoire des Matériaux Avancés ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Anne Ealet, directrice de recherche de 1^{ère} classe, est nommée directrice par intérim de l'unité de service et recherche intitulée Laboratoire des Matériaux Avancés, n° de code 3264, du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 23/08/2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182056INSIS

Décision portant nomination de M. Jean-Paul VIRICELLE aux fonctions de directeur et de M. Guillaume KERMOUCHE aux fonctions de directeur-adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5307 intitulée Laboratoire Georges Friedel LGF.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5307 intitulée Laboratoire Georges Friedel LGF et nommant Mme Anna FRACZKIEWICZ directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC180642INSIS du 8 mars 2018 portant cessation de fonction et nomination de M. Jean-Paul VIRICELLE, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5307 intitulée Laboratoire Georges Friedel (LGF) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} aout 2018, M. Jean-Paul VIRICELLE, directeur de recherche de l'École des Mines de Saint-Etienne et M. Guillaume KERMOUCHE, professeur des universités à l'École des Mines de Saint-Etienne, sont respectivement nommés directeur et directeur-adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité UMR5307.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 Aout 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181558DR07

Décision portant nomination de M. Massimo MARRO aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR55509 intitulée « Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique »

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR5509 intitulée « Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique » et nommant M. Philippe BLANC-BENON en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR5509¹ en date du 12/12/2017 ;

Considérant que **M. Massimo MARRO** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS les 26, 27 février 2018 et les 03, 04, 05 avril 2018

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Massimo MARRO**, *ingénieur d'étude* est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5509** intitulée « **Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique** », à compter du 01/01/2018

M. Massimo MARRO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Massimo MARRO**, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ecully, le 04/05/2018

Visa du président de l'Université Lyon 1

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS
Pour le Délégué Régional empêché
Adjointe au Délégué Régional

Visa du président de
l'Ecole Centrale de Lyon

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC182022IN2P3

Décision portant cessation de fonctions de M. Raphaël Tieulent, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC161731IN2P3 portant nomination de M. Raphaël Tieulent aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon ;

Vu l'avis du directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de M. Raphaël Tieulent, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon, à compter du 31 aout 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23/08/2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181999IN2P3

Décision portant cessation de fonctions de M. Guy Chanfray et nomination de Mme Anne Ealet, directrice de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 15 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon et nommant M. Guy Chanfray directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Guy Chanfray, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} septembre 2018.

II. A compter de cette même date, Mme Anne Ealet, directrice de recherche de 1^{ère} classe au CNRS, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5822.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23/08/2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182076INSB

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Jérôme Prado, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°5304 intitulée « Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5304 intitulée « Laboratoire sur le langage, le cerveau et la cognition » et nommant Mme Anne Reboul-Moeschler, directrice adjointe de cette unité ;

Vu la décision DEC162986INSB en date du 20 avril 2016 portant modification de l'intitulé de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Anne Reboul-Moeschler, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, appelée à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} juillet 2018.

II. À compter de cette même date, M. Jérôme Prado, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 août 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182247INSU

Décision portant cessation de fonctions de Yves COQUET et nomination de Bruno SCAILLET aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de service n°3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire » (OSUC).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC171285DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire » et nommant M. Yves COQUET directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Il est mis fin aux fonctions de directeur de M. Yves COQUET à compter du 1^{er} juillet 2018.

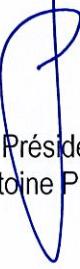
Article 2

A compter de cette même date, M. Bruno SCAILLET, Directeur de recherche 1^{ère} classe au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de service susvisée jusqu'au 31 janvier 2019.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel du CNRS*.

Fait à Paris, le **27 AOUT 2018**



Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT

DEC181995DR10

Décision portant nomination de Monsieur Alexandre Secci aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité USR3227 intitulée Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace (MISHA)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171287DGDS portant renouvellement de l'unité USR3227 intitulée Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace et nommant Monsieur Didier Breton en qualité de directeur ;

Considérant que Monsieur Alexandre Secci a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 21 au 23 mai 2012 et du 19 au 21 juin 2012.

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Alexandre Secci, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité USR3227 intitulée Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace à compter du 1^{er} janvier 2018.

Monsieur Alexandre Secci exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Alexandre Secci est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg le 2 juillet 2018

Le directeur de l'unité
Didier Breton

Le Délégué Régional

Patrice SOULLIE

Visa du délégué régional du CNRS

Le Président de

Université de Strasbourg

Visa du President de l'Université de Strasbourg



Michel DENENKEN

DEC181976DR10

Décision portant cessation de fonctions de Mme Catherine Zimmerlin, assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC162627DR10 du 23 novembre 2016 portant nomination de Mme Catherine Zimmerlin aux fonctions d'AP ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Catherine Zimmerlin dans l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) à compter du 01/07/2018.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 06/07/2018

La directrice de l'unité
Vicente Fortier

Le Délégué Régional

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'Université de Strasbourg

Le Président
p.o Le Directeur Général des Services
de l'Université de Strasbourg



DEC180240DR10

Décision portant nomination de M. Victor Lepaux aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7363 intitulée Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7363 intitulée Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE) et nommant Mme Marine DE LASSALLE en qualité de directrice ;

Considérant que M. Victor Lepaux a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 18 au 20 mai 2010 et du 8 au 10 juin 2010,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Victor Lepaux, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7363 intitulée Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE) à compter du 1^{er} janvier 2018.

M. Victor Lepaux exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Victor Lepaux est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg le 2 juillet 2018

La directrice d'unité
Marine DE LASSALLE

Marine de Lassalle
Directrice
UMR 7363 SAGE

Visa du délégué régional du CNRS

Le délégué régional

Le Président

Patrice SOULLIE



Frédéric DEHAN

DEC182101INSHS

Décision portant nomination de M. Nicolas Tixier aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR1563 intitulée Ambiances Architectures Urbanités

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°1563 intitulée Ambiances Architectures Urbanité et nommant M. Daniel Siret directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC180050INSHS en date du 14 février 2018 portant nomination de M. Nicolas Tixier aux fonctions de directeur adjoint par intérim jusqu'au 31 juillet 2018 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Nicolas TIXIER, professeur des écoles d'architecture à l'ENSA de Grenoble, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} août 2018, pour la durée fixée dans la décision DEC161216DGDS portant renouvellement de l'UMR1563.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182044DR12

Décision portant nomination de M. Sébastien GUIOL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPS846 intitulée Station de Primatologie

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC171290DGDS du 21 décembre 2017 nommant M. Romain LACOSTE directeur de l'unité de recherche n°UPS846 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 3 juillet 2018 ;

Considérant que M. Sébastien GUIOL a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'INSERM PACA les 29 et 30 mars 2018, 19 et 20 avril 2018 et 14 au 15 mai 2018,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Sébastien GUIOL, Technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UPS846, à compter du 1^{er} juin 2018.

M. Sébastien GUIOL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Sébastien GUIOL est placé(e) directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rousset, le 11 juillet 2018

Le directeur d'unité
Romain LACOSTE

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Ghislaine GIBELLO

DEC181965INSB

Décision portant nomination de M. Boris Burle aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7291 intitulée « Laboratoire de neurosciences cognitives »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7291 intitulée « Laboratoire de neurosciences cognitives » ;

Vu la décision DEC181553INSB en date du 23 mai 2018 portant nomination de M. Boris Burle aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Boris Burle, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 31 août 2018 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juillet 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181961INSB

Décision portant nomination de Mme Mireille Ansaldi aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°7283 intitulée « Laboratoire de chimie bactérienne »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7283 intitulée « Laboratoire de chimie bactérienne » et nommant M. Tâm Mignot directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC181646INSB en date du 14 juin 2018 portant nomination de Mme Mireille Ansaldi aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Mireille Ansaldi, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 31 août 2018 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juillet 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181960INSB

Décision portant nomination de M. Axel Magalon aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7283 intitulée « Laboratoire de chimie bactérienne »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7283 intitulée « Laboratoire de chimie bactérienne » et nommant M. Tâm Mignot directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC181645INSB en date du 14 juin 2018 portant nomination de M. Axel Magalon aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Axel Magalon, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 31 août 2018 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juillet 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181955INSB

Décision portant nomination de M. Laurent Nussaume aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7265 intitulée « Institut Biosciences et Biotechnologie d'Aix- Marseille »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7265 intitulée « Biologie végétale et microbiologie environnementale » ;

Vu la décision DEC180481INSB en date du 8 février 2018 portant nomination de M. Laurent Nussaume aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu la décision DEC181322INSB en date du 23 avril 2018 portant modification de l'intitulé de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Laurent Nussaume, directeur de recherche au CEA, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juillet 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181802INSHS

Décision portant nomination de Mme Anne Montenach aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n° 7303 intitulée Temps, espaces, langages europe méridionale méditerranée (TELEMME)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 7303 intitulée Temps, espaces, langages europe méridionale méditerranée (TELEMME) et nommant M. Xavier Daumalin directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC180532INSHS en date du 14 février 2018 portant cessation de fonctions de Mme Laure Verdon, directrice adjointe, et nomination de Mme Anne Montenach aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° 7303 intitulée Temps, espaces, langages europe méridionale méditerranée (TELEMME) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Anne Montenach, professeur à Aix-Marseille Université, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} août 2018, pour la durée fixée dans la décision DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité n° 7303.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel du CNRS*.

Fait à Paris, le

27 AOUT 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181968INSB

Décision portant nomination de Mme Pascale Durbec aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°7288 intitulée « Institut de Biologie du Développement de Marseille »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7288 intitulée « Institut de Biologie du Développement de Marseille » et nommant Mme Pascale Durbec, directrice adjointe par intérim de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Pascale Durbec, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2018 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juillet 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182121INSB

Décision portant nomination de Mme Sophie Desplat-Jego aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°7051 intitulée « Institut de neurophysiopathologie »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant création de l'unité mixte de recherche n°7051 intitulée « Institut de neurophysiopathologie » et nommant M. Michel Khrestchatsky directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Sophie Desplat-Jego, Maître de conférences à Aix-Marseille Université, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} avril 2018 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 août 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182120INSB

Décision portant nomination de M. Hervé Kovacic aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7051 intitulée « Institut de neurophysiopathologie »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant création de l'unité mixte de recherche n°7051 intitulée « Institut de neurophysiopathologie » et nommant M. Michel Khrestchatsky directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Hervé Kovacic, Professeur à Aix-Marseille Université, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} avril 2018 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 août 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182119INSB

Décision portant nomination de M. Santiago Rivera aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°7051 intitulée « Institut de neurophysiopathologie »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant création de l'unité mixte de recherche n°7051 intitulée « Institut de neurophysiopathologie » et nommant M. Michel Khrestchatsky directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Santiago Rivera, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} avril 2018 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 août 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

Décision portant nomination de Valérie MICHOTEY, Renaud FICHEZ et Marc SAILLARD aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°7294 intitulée « Institut Méditerranéen d'Océanologie » (MIO).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC180446DGDS en date du 26 janvier 2018 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7294 intitulée « Institut Méditerranéen d'Océanologie » (MIO) et nommant M. Richard SEMPERE directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC181563INSU en date du 14 juin 2018 portant nomination de Valérie MICHOTEY, Renaud FICHEZ et Marc SAILLARD aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°7294 intitulée « Institut Méditerranéen d'Océanologie » (MIO) ;

Vu les avis émis par l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} septembre 2018, Mme Valérie MICHOTEY, Professeur des Universités à l'Université d'Aix-Marseille, M. Renaud FICHEZ, Directeur de Recherche à l'IRD et M. Marc SAILLARD, Professeur des Universités à l'Université de Toulon, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC180446DGDS portant renouvellement de l'UMR7294.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **27 AOUT 2018**

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT

DEC181963INSB

Décision portant nomination de Mme Claire Rampon aux fonctions de directrice de l'unité mixte de recherche n°5169 intitulée « Centre de Recherches sur la Cognition Animale »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5169 intitulée « Centre de Recherches sur la Cognition Animale » ;

Vu la décision DEC173242INSB en date du 2 janvier 2018 portant nomination de Mme Claire Rampon aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Claire Rampon, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2018 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juillet 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182117INSB

Décision portant nomination de Mme Valérie Lobjois aux fonctions de directrice adjointe de l'unité de service et de recherche n°3505 intitulée « Institut des Technologies Avancées en Sciences du Vivant »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151302DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité de service et de recherche n°3505 intitulée « Institut des Technologies Avancées en Sciences du Vivant » ;

Vu la décision DEC181557INSB en date du 23 mai 2018 portant nomination de Mme Valérie Lobjois aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité de service et de recherche susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

À compter du 31 août 2018, Mme Valérie Lobjois, Professeur à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, est nommée directrice adjointe de l'unité de service et de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 août 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182088INSU

Décision portant nomination de Mme Nadia FOURRIE aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°3589 intitulée "Centre national de recherches météorologiques" (CNRM).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151292DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°3589 intitulée « Centre national de recherches météorologiques » et nommant M. Marc PONTAUD directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC180542INSU en date du 22 février 2018 portant cessation de fonctions de J-L. ROUJEAN et nomination de Mme Nadia FOURRIE aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°3589 intitulée "Centre national de recherches météorologiques" (CNRM) ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} septembre 2018, Mme Nadia FOURRIE, chargée de recherche de classe normale au CNRS, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC151292DGDS portant notamment renouvellement de l'UMR3589.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **27 AOUT 2018**



Le Président-Directeur général
Antoine PETIT

Décision portant nomination de Serge PRIEUR et Dominique SERCA aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°5560 intitulée « Laboratoire d'aérologie » (LA).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5560 intitulée « Laboratoire d'aérologie » (LA) et nommant Mme Céline MARI-BONTOUR directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC181472INSU en date du 23 mai 2018 portant nomination de Serge PRIEUR et Dominique SERCA aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°5560 intitulée « Laboratoire d'aérologie » (LA) ;

Vu l'avis émis par l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} septembre 2018, M. Serge PRIEUR, Ingénieur de recherche de 1^{ère} classe au CNRS, et M. Dominique SERCA, Maître de conférences des universités de classe normale à l'Université Toulouse Paul Sabatier, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant notamment renouvellement de l'UMR5560.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **27 AOUT 2018**

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT

DEC181996IN2P3

Décision portant nomination de M. Fabrice Piquemal aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°5797 intitulée Centre d'Etudes Nucléaires de Bordeaux Gradignan.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5797 intitulée Centre d'Etudes Nucléaires de Bordeaux Gradignan et nommant M. Philippe Moretto directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC180587IN2P3 en date du 5 mars 2018 portant cessation de fonctions de M. Philippe Moretto et nomination de Bertram Blank, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°5797 intitulée Centre d'Etudes Nucléaires de Bordeaux Gradignan ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Fabrice Piquemal, directeur de recherche de 1^{ère} classe au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2018, pour la durée fixée dans la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5797.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23/08/2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182357DR16

Décision portant nomination de M. Emmanuel ALEXANDRE aux fonctions de responsable par intérim du service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris Michel-Ange

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC010341DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à Mme Hélène MAURY, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Emmanuel ALEXANDRE, Ingénieur d'Etudes, est nommé, à compter du 09/07/2018 au 19/01/2019 responsable par intérim du service Partenariat et Valorisation de la délégation en remplacement de Mme Hélène LENISTON.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1 août 2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
L'adjointe à la déléguée régionale
Christelle POULAIN



Délégation Bretagne – Pays de la Loire

www.cnrs.fr

Parc Alcyone
1 rue André et Yvonne Meynier
CS 26836
35069 Rennes Cedex

T 02 99 28 68 68
F 02 99 28 68 01
W <http://www.dr17.cnrs.fr/>

DEC172465DR17

Décision portant nomination de M. Julien BOIXEL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6226 intitulée Institut des Sciences Chimiques de Rennes

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16/12/2016 portant nominations de M. Marc Fourmigué aux fonctions de Directeur de l'Unité Mixte de Recherche UMR6226 ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 6226 en date du 06/04/2017;

Considérant que M. Julien Boixel a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée du 27 au 29 mars et du 24 au 26 avril 2017 par l'Université de Rennes 1.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Julien Boixel, Chargé de Recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 6226 intitulée Institut des Sciences Chimiques de Rennes à compter du 1er mai 2017.

M. Julien Boixel exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Julien Boixel est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Rennes, le

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Le Directeur de l'unité

Gabrielle Inguscio

Marc Fourmigué

Visa du président de l'Université de Rennes 1

David Alis

DEC173346DR17

Décision portant nomination de Mme Katia BARRAGAN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR6297 intitulée Droit et changement social

Le Directeur,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16/12/2016 portant nominations de M. Rafaël ENCINAS DE MUNAGORRI aux fonctions de Directeur de l'Unité Mixte de Recherche UMR6297 ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR6297 en date du 26/09/2017;

Considérant que Mme Katia BARRAGAN a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée du 7 janvier au 5 février 2008 par l'Université de Nantes.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Katia BARRAGAN, Ingénierie d'étude, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR6297 intitulée Droit et changement social à compter du 1er janvier 2017.

Mme Katia BARRAGAN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Katia BARRAGAN est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le

Le Directeur de l'unité

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Rafaël ENCINAS DE MUNAGORRI

Gabrielle INGUSCIO

Visa du président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

DEC181800INSHS

Décision portant nomination de Mme Sylviane Llinarès aux fonctions de responsable adjointe de la formation de recherche en évolution (FRE) n° 2015 intitulée Laboratoire Temps, Mondes et Sociétés (TEMOS)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171279DGDS en date du 21 décembre 2017 portant création de la formation de recherche en évolution (FRE) n° 2015 intitulée Laboratoire Temps, Mondes et Sociétés (TEMOS) ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des organismes partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Sylviane Llinarès, professeur à l'Université Bretagne Sud, est nommée responsable adjointe de la formation de recherche en évolution (FRE) n° 2015 intitulée Laboratoire Temps, Mondes et Sociétés (TEMOS) à compter du 1^{er} août 2018, pour la durée fixée dans la décision DEC171279DGDS portant création de la FRE n° 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le

28 AOUT 2018

Le président – directeur général,
Antoine Petit

DEC182066INEE

Décision portant nomination de Mme Joan Van Baaren aux fonctions de directrice, et de Mme Anriet Laverman et M. Julien Pétillon aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°6553 intitulée « ECOSYSTEMES, BIODIVERSITE, EVOLUTION (ECOBIO) »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6553 intitulée « ECOSYSTEMES, BIODIVERSITE, EVOLUTION (ECOBIO) » et nommant Mme Françoise Binet directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC172940INEE en date du 13 décembre 2017 portant cessations de fonctions et nomination de Mme Joan Van Baaren directrice par intérim, de Mme Anniet Laverman et M. Julien Pétillon directeurs adjoints par intérim de l'unité susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis de l'assemblée générale du laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} août 2018, Mme Joan Van Baaren, professeur à l'Université de Rennes 1, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC161216DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6553.

Article 2

A compter de cette même date, Mme Anniet Laverman, chargée de recherche au CNRS, et M. Julien Pétillon, maître de conférence à l'Université de Rennes 1, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC161216DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6553.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182052INSU

Décision modificative de la décision DEC181550INSU du 21 juin 2018 portant nomination de Christine DAVID-BEAUSIRE aux fonctions de directrice de l'unité propre de service n°2928 intitulée « Institut Polaire » (UPS-IPEV).



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC161230DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité propre de service intitulée « Institut Polaire » ;

Vu la décision DEC181550INSU en date du 21 juin 2018 portant nomination de Christine DAVID-BEAUSIRE aux fonctions de directrice de l'unité propre de service n°2928 intitulée « Institut Polaire » (UPS-IPEV) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de la décision DEC181550INSU du 21 juin 2018 est modifié comme suit.

« A compter du 1^{er} mars 2018, Madame Christine DAVID-BEAUSIRE, physicienne adjointe de classe normale à l'Université de Bretagne occidentale, est nommée directrice de l'unité propre de service susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC161230DGDS portant renouvellement de l'UPS2928. »

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **27 AOUT 2018**

Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT

DEC181928IN2P3

Décision portant nomination de M. Gines Martinez aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°6457 intitulée laboratoire de physique subatomique et des technologies associées.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC162792DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6457 intitulée laboratoire de physique subatomique et des technologies associées et nommant M. Bernd Grambow directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC172277DGDS en date du 26 juillet 2017 portant modification de la décision DEC162792DGDS portant renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment son article 1 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Gines Martinez, directeur de recherche de 1ère classe au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2018, pour la durée fixée dans la décision DEC162792DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6457, en remplacement de M. Bernd Grambow.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23/08/2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182388DR17

Décision portant nomination de M. Olivier DESPREZ De GESINCOURT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161216DGDS portant nominations de M. Jean-Jacques FOURMOND aux fonctions de Directeur de l'Unité Propre de Services 855 ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'UPS855, site de Plouzané du 07/12/2017;

Considérant que M. Olivier Desprez De Gesincourt a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par l'UBO du 29 au 31 mai et du 25 au 27 juin 2018.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Olivier Desprez De Gesincourt, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU à compter du 1^{er} septembre 2018.

M. Olivier Desprez De Gesincourt exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Olivier Desprez De Gesincourt est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Plouzané, le

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Le Directeur de l'unité

Gabrielle Inguscio

Jean-Jacques FOURMOND





Parc Alcyone
1 rue André et Yvonne Meynier
CS 26036
35069 Rennes Cedex

T : 02 99 28 68 68
F : 02 99 28 68 01
W : <http://www.dr17.cnrs.fr/>

DEC182389DR17

Décision portant cessation de fonctions de M. Christophe GUILLERM, assistant de prévention au sein de l'UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC121303DR17 du 13/04/2012 portant nomination de M. Christophe GUILLERM aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Christophe GUILLERM, dans l'unité propre de service du CNRS n°855, à compter du 31/08/2018.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Plouzané, le

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Le directeur de l'unité

Gabrielle INGUSCIO

Jean-Jacques FOURMOND

DEC182173INS2I

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Pierre MARQUIS, directeur par intérim, et nomination de M. Daniel LE BERRE, directeur adjoint par intérim, de l'unité mixte de recherche UMR8188 intitulée Centre de Recherche en Informatique de Lens (CRIL)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR8188 intitulée « Centre de Recherche en Informatique de Lens (CRIL) » et nommant M. Eric GREGOIRE, directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Eric GREGOIRE, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} septembre 2018.

II. A compter de cette même date, M. Pierre MARQUIS, professeur des universités à l'Université d'Artois, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2018.

III A compter de cette même date, M. Daniel LE BERRE, professeur des universités à l'Université d'Artois, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 août 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181813INC

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Christian ROLANDO aux fonctions de directeur par intérim de l'unité de service et de recherche USR3290 intitulée Miniaturisation pour la Synthèse, l'Analyse et la Protéomique (MSAP)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142128DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité de service et recherche n°3290 intitulée Miniaturisation pour la Synthèse, l'Analyse et la Protéomique (MSAP) ;

Vu l'avis émis par l'assemblée générale de l'unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Caroline TOKARSKI, directrice de l'unité de service et de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2018.

II. A compter de cette même date, M. Christian ROLANDO, DRCE CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité de service et de recherche susvisée, pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 16 juillet 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182000DR18

Décision portant nomination de Mme Catherine LEROY aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 8161 intitulée Approches Génétiques Fonctionnelles et Structures des Cancers

LE DIRECTEUR,



Délégation
Nord Pas de Calais et Picardie

WWW.cnrs.fr
Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canonnières CS 60009
59046 LILLE Cedex

- Vu** le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;
- Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;
- Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;
- Vu** la décision n°DEC10A004DSI du 18/12/2009 nommant M. Yvan DE LAUNOIT, directeur de l'unité 8161 ;
- Vu** le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option sources radioactives non scellées délivré à Mme Mme Catherine LEROY le 14/05/2018 par le Centre de Formation APAVE ;
- Vu** l'avis favorable du CRHSCT du 13/06/2018,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Catherine LEROY, AI, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 14/06/2018, date de validation de sa dernière formation de renouvellement PCR.

Article 2 : Missions

Mme Catherine LEROY exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées Mme Catherine LEROY sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le



Le directeur d'unité
Yvan DE LAUNOIT

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS



DEC182110INSB

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Corinne Abbadie, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°8161 intitulée « Mécanismes de la tumorigénèse et thérapies ciblées »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8161 intitulée « Mécanismes de la tumorigénèse et thérapies ciblées » et nommant M. Yvan De Launoit, directeur de cette unité ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Yvan De Launoit, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} octobre 2018.

II. À compter de cette même date, Mme Corinne Abbadie, Professeur à l'Université de Lille, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 août 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC181826DR19

Décision portant nomination de M. Corentin LOTHODE, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité n°6085 intitulée Laboratoire de mathématiques Raphaël Salem

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité n°6085 intitulée Laboratoire de mathématiques Raphaël Salem, dont le directeur est M. Pierre CALKA ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Normandie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Corentin LOTHODE Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité Laboratoire de mathématiques Raphaël Salem à compter du 12/06/2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à St Etienne du Rouvray, le 12 juin 2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité
Pierre CALKA

DEC182094INSU

Décision portant nomination de M. Dominique MOUAZE aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°6143 intitulée "Morphodynamique continentale et côtière" (M2C).

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6143 intitulée « Morphodynamique continentale et côtière » et nommant M. Robert LAFITE directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC180455INSU en date du 15 février 2018 portant cessation de fonctions de J-C DAUVIN et nomination de M. Dominique MOUAZE aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°6143 intitulée « Morphodynamique continentale et côtière » ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} septembre 2018, M. Dominique MOUAZE, maître de conférences des universités classe normale à l'Université de Caen Normandie, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC161216DGDS portant notamment renouvellement de l'UMR6143.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

27 AOUT 2018

Le Président-Directeur général
Antoine PETIT

DEC182033DAJ

Décision portant fin de fonctions et nomination de Mme Marie Mora-Chevais aux fonctions de directrice de l'unité propre de service n°2841 « CNRS Images »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°159/87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC170692DAJ du 28 avril 2017 portant renouvellement de l'unité propre de service n° 2841 intitulée « CNRS Images » ;

Vu la décision DEC173208DAJ du 22 décembre 2017 portant cessation de fonctions et nomination de Mme Brigitte Perucca aux fonctions de directrice par intérim de l'unité propre de service n°2841 « CNRS Image » ;

Vu la décision DEC173078DAJ du 1^{er} janvier 2018 portant nomination de Mme Marie Mora-Chevais aux fonctions de sous-directrice de l'unité propre de service n°2841 « CNRS Images » ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 1^{er} juillet 2018, il est mis fin aux fonctions de Mme Marie Mora-Chevais, sous-directrice de l'unité propre de service n°2841 « CNRS Images ».

Art. 2. – A compter de cette même date, Mme Marie Mora-Chevais est nommée directrice de l'unité propre de service n°2841 « CNRS Images » jusqu'au terme de la durée de renouvellement de l'unité.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 juillet 2018

Le président – directeur général

Antoine Petit

DEC180478DAJ

Décision portant fin de fonctions de M. Dominique Dunon-Bluteau directeur adjoint scientifique l'Institut des sciences biologiques (INSB) et adjoint au directeur scientifique référent

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC150898DAJ du 30 avril 2015 portant nomination de M. Dominique Dunon-Bluteau aux fonctions de chargé de mission à l'Institut des sciences biologiques (INSB) et aux fonctions d'adjoint au directeur scientifique référent (A-DSR) ;

Vu la décision DEC152922DAJ du 15 février 2016 portant nomination M. Dominique Dunon-Bluteau aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences biologiques ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Il est mis fin, au 31 janvier 2018, aux fonctions de M. Dominique Dunon-Bluteau, directeur adjoint scientifique de l'INSB et adjoint au directeur scientifique référent, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 janvier 2018

Le président - directeur général

Antoine Petit

DEC182167DAJ

Décision portant fin de fonctions et nomination de M. Pascal Breuilles aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut de Chimie (INC)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC171698DAJ portant nomination de M. Jacques Maddaluno aux fonctions de directeur de l'Institut de Chimie (INC) ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de Chimie ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 1^{er} juillet 2018, il est mis fin aux fonctions de M. Pascal Breuilles, chargé de mission, en charge des « Partenariats industriels, internationaux et inter organismes ».

Art. 2. – A compter de cette même date, M. Pascal Breuilles, directeur de recherche, est nommé aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut de Chimie pour le partenariat industriel et international.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 juin 2018

Le président – directeur général

Antoine Petit

DEC182412DAJ

Décision portant nomination de M. Patrice Bellot aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la lettre de mission ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Patrice Bellot est nommé chargé de mission à l’Institut des sciences de l’information et de leurs interactions (INS2I) pour le suivi des activités relevant de « l’information scientifique et technique – fouille de données textuelles » (IST-TDM), à compter du 1^{er} septembre 2018.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 août 2018

Le président-directeur général

Antoine Petit

DEC182408DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Olivier Borraz, directeur de l'UMR7116 intitulée « Centre de sociologie des organisations », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC162803DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse Lefort-David aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} juin 2017 ;
- Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'UMR7116, intitulée « Centre de sociologie des organisations », dont le directeur est Monsieur Olivier Borraz ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Olivier Borraz, directeur de l'UMR7116, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier Borraz, délégation de signature est donnée à Monsieur Simon Cordonnier, et à Danielle Lecrasmeur, technicienne de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC180434DR01 du 1^{er} octobre 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le **20 AOUT 2018**

La déléguée régionale

Clarisse Lefort-David

DEC181862DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7192, intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures, dont le directeur est M. Thomas Römer ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7192, intitulée Proche-Orient, Caucase : Langues, archéologie, cultures à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Dominique CHARPIN, Directeur-adjoint de l'unité, à l'effet de signer au nom du directeur tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée¹:

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique CHARPIN, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision :

- à Monsieur Lionel MARTI, Chargé de recherche et, en l'absence de M. MARTI, à M. Christophe NICOLLE, Chargé de recherche
- à Monsieur François HÉRAN (DRCE), Directeur de l'IC-Migrations, pour les achats de l'IC-Migrations

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

Article 3

La décision DEC150141DR02 du 1er janvier 2015 est abrogée.

Article 4

La présente délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25.6.2018

Le Directeur de l'UMR7192,

Thomas ROMER



DEC182216DR04

Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-Francois GUILLEMOLES, directeur de l'unité UMR9006 intitulée Institut de recherche et développement sur l'énergie photovoltaïque d'Ile-de-France, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,



Délégation

Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 nommant Madame Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 17 juillet 2017 ;

Vu la décision DEC181383INC approuvant la création, à compter du 01/06/2018, de l'unité UMR9006, intitulée « Institut de recherche et développement sur l'énergie photovoltaïque d'Ile-de-France », dont le directeur est Monsieur Jean-Francois GUILLEMOLES ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Francois GUILLEMOLES, directeur de l'unité UMR9006, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risque pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 01 juin 2018

La déléguée régionale
Madame Marie-Hélène PAPILLON

Monsieur Jean-François GUILLEMOLES

DEC182045DR06

Décision portant délégation de signature à M. Pierre GUIBERT, directeur de l'unité UMR5060 intitulée INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES ARCHEOMATERIAUX (IRAMAT), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 nommant Muriel Sinanidès pour la circonscription Centre Est à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 08 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5060, intitulée IRAMAT, dont le directeur est Pierre GUIBERT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pierre GUIBERT, directeur de l'unité UMR5060, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Pierre GUIBERT**, délégation de signature est donnée à **M. Philippe Fluzin**, DR1 CNRS et directeur adjoint, **M. Philippe Dillmann**, DR CNRS et directeur adjoint, **Mme Florence Tanguy**, Assistante de direction, **Mme Sylvia Nieto-Pelletier**, DR2 CNRS et directrice adjointe, **M. Guillaume Sarah**, CRCN CNRS et à **M. Rémy Chapoulie**, PU Univeristé Bordeaux Montaigne et directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n°**DEC181545DR06** du 1^{er} février 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy le 2 février 2018

La déléguée régionale
Muriel Sinanidès

DEC182047DR06

Décision portant délégation de signature à M. Philippe Fluzin, M. Philippe Dillmann, Mme Florence Tanguy, Mme Sylvia Niéto-Pelletier, M. Guillaume Sarah, et M. Rémy Chapoulié, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5060 intitulée INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES ARCHEOMATERIAUX (IRAMAT)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 08 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5060, intitulée IRAMAT, dont le directeur est Pierre GUIBERT;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Philippe Fluzin**, DR1 CNRS et directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Fluzin, délégation est donnée à **M. Philippe Dillmann**, DR CNRS et directeur adjoint aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Fluzin et de M. Philippe Dillmann, délégation est donnée à **Mme Florence Tanguy**, AI et assistante de direction aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Fluzin, de M. Philippe Dillmann et de Mme Florence Tanguy, délégation est donnée à **Mme Sylvia Niéto-Pelletier**, DR2 CNRS et directrice adjointe aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Fluzin, de M. Philippe Dillmann, Mme Florence Tanguy et de Mme Sylvia Niéto-Pelletier, délégation est donnée à **M. Guillaume Sarah**, CRCN CNRS aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Fluzin, de M. Philippe Dillmann, Mme Florence Tanguy, de Mme Sylvia Niéto-Pelletier et de M. Guillaume Sarah, délégation est donnée à **M. Rémy Chapoulie**, PU à Université Bordeaux-Montaigne et directeur adjoint aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 7

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 8

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Pessac, le 2 février 2018

le directeur d'unité
Pierre GUIBERT

DEC182456DR07

Décision portant délégation de signature à Mme Anne Reboul, directrice par intérim de l'unité UMR5304 intitulée Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5304, intitulée Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod ;

Vu la décision DEC182074INSB du 24 Aout 2018 nommant Anne Reboul directrice par intérim de l'unité UMR5304,

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Anne Reboul, directrice par intérim de l'unité UMR5304, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne Reboul, délégation de signature est donnée à M. Jérôme Prado, directeur adjoint par intérim, à Mme Christiane Battoue, Assistant ingénieur, et à Mme Sophie Reysset, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC181781DR07 du 15 juin 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 1^{er} juillet 2018

Le délégué régional
Frédéric Faure

DEC182409DR08

Décision portant délégation de signature à M. David GIRON, Directeur de l'unité UMR7261 intitulée « Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte » - IRBI, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC171736DAJ du 03 octobre 2017 nommant Mme Marion BLIN déléguée régionale par intérim pour la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes (DR08) à compter du 03 octobre 2017 ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité UMR7261 intitulée « Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte » - IRBI, dont le directeur est M. David GIRON ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. David GIRON, directeur de l'unité UMR7261, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 144 000 euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David GIRON, la délégation de signature est donnée à Mme Christelle SUPPO, Directrice-Adjointe, Professeur des Universités, à M. Simon DUPONT, Ingénieur d'études, et à Mme Viviane SOURAMASING, Responsable Administrative et financière, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° D180464DR08 du 29 Janvier 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale par intérim ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 01/06/2018.

Fait à Orléans, le 17 Aout 2018

La déléguée régionale par intérim
Marion BLIN

DEC181190DR08

Décision portant délégation de signature à M. Yves DENIZOT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7276 intitulée Contrôle des réponses immunes B et des lymphoproliférations CRIBL

LE(LA) DIRECTEUR(TRICE) D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC171272DR08 du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité UMR7276 intitulée « Contrôle des réponses immunes B et des lymphoproliférations » - CRIBL, dont le directeur est M. Michel COGNE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Yves DENIZOT Directeur Adjoint, Directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves DENIZOT délégation est donnée à M. Jean FEUILLARD, Professeur aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves DENIZOT et de M. Jean FEUILLARD, délégation est donnée à Eric PUNAUD Chargé de recherche de 1^{ère} classe aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur(trice) (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des déléguaires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 1^{er} janvier 2018.

Fait à LIMOGES, le 2 juillet 2018

Le directeur d'unité
M. Michel COGNE

DEC182350DR11

Décision portant délégation de signature à M. François-Xavier DESERT, directeur de l'unité UMR5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble (IPAG), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC170960DAJ du 28 mars 2017 portant nomination de M. Jérôme PARET, aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Alpes (DR11), à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2016, de l'unité UMR5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble (IPAG),, dont le directeur est M. François-Xavier DESERT, et M. Sylvain DOUTE, le directeur adjoint ;

Vu la décision DEC181509INSU du 23 mai 2018 portant cessation de fonction de Sylvain DOUTE et nomination de Guillaume DUBUS aux fonctions de directeur-adjoint par intérim de l'unité UMR5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble (IPAG) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. François-Xavier DESERT, directeur de l'unité UMR5274, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François-Xavier DESERT, délégation de signature est donnée à M. Guillaume DUBUS, DR2 CNRS, directeur-adjoint par intérim, à Mme Béatrice BOURDON-PIBARET, IEHC CNRS, directrice administrative, à M. Philippe FEAUTRIER, IRHC CNRS, directeur technique, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, et à M. Bruno MAILLARD, IE2 CNRS, responsable financier, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 20.000 ₣.

Article 3

La décision n° DEC171643DR11 du 1^{er} juin 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 1er août 2018

Le délégué régional
Jérôme PARET

DEC182359DR11

Décision portant délégation de signature à M. François-Xavier DESERT, directeur de l'unité UMR5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble (IPAG), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC170960DAJ du 28 mars 2017 portant nomination de M. Jérôme PARET, aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Alpes (DR11), à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2016, de l'unité UMR5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble (IPAG),, dont le directeur est M. François-Xavier DESERT, et M. Sylvain DOUTE, le directeur adjoint ;

Vu la décision DEC181509INSU du 17 juillet 2018 portant nomination de M. Guillaume DUBUS aux fonctions de directeur-adjoint de l'unité UMR5274 intitulée Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble (IPAG) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. François-Xavier DESERT, directeur de l'unité UMR5274, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François-Xavier DESERT, délégation de signature est donnée à M. Guillaume DUBUS, DR2 CNRS, directeur-adjoint, à Mme Béatrice BOURDON-PIBARET, IEHC CNRS, directrice administrative, à M. Philippe FEAUTRIER, IRHC CNRS, directeur technique, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, et à M. Bruno MAILLARD, IE2 CNRS, responsable financier, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 20.000 € .

Article 3

La décision n° DEC182350DR11 du 1er août 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 7 août 2018

Le délégué régional
Jérôme PARET

DEC182462DR11

Décision portant délégation de signature à M. Robert PEYROUX, directeur de l'unité UMR5521 intitulée Sols, solides, structures et risques (3SR), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC170960DAJ du 28 mars 2017 portant nomination de M. Jérôme PARET, aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Alpes (DR11), à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2016, de l'unité UMR5521 intitulée Sols, solides, structures et risques (3SR), dont le directeur est M. Gioacchino VIGGIANI, et MM.Robert PEYROUX, Frédéric DUFOUR et Pascal VILLARD, directeurs adjoints ;

Vu la décision DEC181753INSIS portant cessation de fonction et nomination de M. Robert PEYROUX, de M. Julien BAROTH et de M. Yann MALECOT, respectivement directeur et directeurs-adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5521 intitulée Sols, Solides, Structures - Risques (3SR) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Robert PEYROUX, directeur de l'unité UMR5521, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de

l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Robert PEYROUX, délégation de signature est donnée à M. M. Julien BAROTH, MCF UGA, directeur adjoint, M. Yann MALECOT, PU UGA, directeur adjoint, à M. Pierre BESUELLE, CR1 CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 10.000 € HT, et à Mme Shéhérazade MEZENNER, AI CNRS, responsable administratif aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 5.000 € HT.

Article 3

La décision n° DEC171653DR11 du 1^{er} juin 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 30 août 2018

Le délégué régional
Jérôme PARET

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



**DEMANDE DE SPECIMEN DE SIGNATURE
POUR ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Je soussigné(e), ... **PEYRoux Robert**.....
Code Unité : **USR 5521**..... Initialement :
Sous le nom de : **Sols, Solides, Structures, Risques**.....

E-mail : **robert.peyroux@3sr-grenoble.fr**, Directeur de l'unité :

Adresse : **1270 rue de la piscine, Domaine Universitaire, 3840 St Martin d'Hères**.....

❖ **Solicite une délégation de signature pour signer pour moi-même et les agents proposés ci-après, au nom du Délégué régional Alpes du CNRS, ordonnateur secondaire :**

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié à la date de signature de l'acte (soit 135 000 HT au 01/01/2016), dans la limite des crédits de l'unité,
- et les ordres de missions ainsi que les bons de transport afférents, présentés aux agences agréées par la Délégation Alpes (possibilité ouverte aux seules unités équipées de GESLAB).

QUALITE	NOM ET PRENOM Grade et Fonction	SPECIMEN DE SIGNATURE	COMMANDES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT (Oui/Non)	ORDRES DE MISSIONS ET BONS DE TRANSPORTS AFFERENTS (Oui/Non)	LIMITE EVENTUELLE (à préciser si inférieur à 135 000 € HT)
Responsable de l'unité CR/Cals	PEYRoux Robert Directeur		Oui	Oui	
Mandataire éventuel PR/U6A	MALECOT Yann Directeur Adjoint		Oui	Oui	
Mandataire éventuel RCF/U6A	BAROTH Julien Directeur adjoint		Oui	Oui	
Mandataire éventuel C2/CNS	BESSERUE Pierre Directeur adjoint		Oui	Oui	
Mandataire éventuel AT/Cnes	Juliette Léonardine Steveraert Directrice		Oui	Oui	
					Date : 30/08/2018

Dossier suivi par : Isabelle CIEREN - Tél. : 04 76 88 11 61 - Fax : 04 76 88 11 61 - E-mail : isabelle.cieren@dr11.cnrs.fr

Document original à retourner au Délégué régional CNRS - Alpes - 25, rue des Martyrs - BP 166 - 38042 Grenoble Cedex 9

DEC182356DR11

Décision portant délégation de signature à M. Ahcene BOUMENDJEL, directeur de l'unité UMR5063 intitulée Département de Pharmacologie Moléculaire (DPM), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC170960DAJ du 28 mars 2017 portant nomination de M. Jérôme PARET, aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Alpes (DR11), à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2016, de l'unité UMR5063 intitulée Département de Pharmacologie Moléculaire (DPM), dont le directeur est M. Ahcene BOUMENDJEL ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Délégation est donnée à M. Ahcene BOUMENDJEL, directeur de l'unité UMR5063, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 135 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ahcene BOUMENDJEL, délégation de signature est donnée à M. Eric PEYRIN, PUCE UGA, directeur d'équipe et à Mme Corinne RAVELET, MCF UGA, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC171620DR11 du 1^{er} juin 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 6 août 2018

Le délégué régional
Jérôme PARET

DEC182349DR11

Décision portant délégation de signature à Mme Anne IMBERTY, directrice de l'unité UPR5301 intitulée Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales (CERMAV), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC170960DAJ du 28 mars 2017 portant nomination de M. Jérôme PARET, aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Alpes (DR11), à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la décision DEC151301DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement, pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2016 de l'unité UPR5301 intitulée Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales (CERMAV), dont La directrice est Mme Anne IMBERTY, et MM. William HELBERT et Laurent HEUX, les directeurs adjoints ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Délégation est donnée à Mme Anne IMBERTY, directrice de l'unité UPR5301, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne IMBERTY, délégation de signature est donnée à M. Laurent HEUX, DR2 CNRS, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, à Mme Isabelle CALDARA, AI CNRS, responsable administrative Ressources Humaines, et à Mme Sandrine CONDET, IE CNRS, responsable financière, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 5.000,00 € HT.

Article 3

La décision n° DEC180646DR11 du 12 février 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 6 août 2018

Le délégué régional
Jérôme PARET

DEC182394DR11

Décision portant délégation de signature à M. Arnaud LUCOTTE, directeur par intérim de l'unité UMR6417, intitulée Laboratoire Souterrain de Modane (LSM), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC170960DAJ du 28 mars 2017 portant nomination de M. Jérôme PARET, aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Alpes (DR11), à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2016, de l'unité UMR6417, intitulée Laboratoire Souterrain de Modane (LSM), dont le directeur est M. Fabrice PIQUEMAL ;

Vu la décision DEC1811758IN2P3 du 18 juin 2018 portant cessation de fonctions de M. Fabrice PIQUEMAL et nomination de M. Arnaud LUCOTTE, directeur par intérim de l'unité UMR6417, intitulée Laboratoire Souterrain de Modane (LSM)

DECIDE :**Article 1^{er}**

Délégation est donnée à M. Arnaud LUCOTTE, directeur par intérim de l'unité UMR6417, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Arnaud LUCOTTE, délégation de signature est donnée à M. Michel ZAMPAOLO, IR1 CNRS, directeur technique et administratif, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, à Mme Valérie FAVRE, T CDI CNRS, gestionnaire, et Mme Magali EYRAUD, TCN CNRS, gestionnaire administrative, aux fins mentionnées à l'article 1 dans la limite de 2.000 € HT pour les missions et 1.000 € HT pour les commandes de fonctionnement et d'équipement.

Article 3

La décision n° DEC171664DR11 du 1^{er} juin 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 10 août 2018

Le délégué régional
Jérôme PARET

DEC182208DR13

Décision portant délégation de signature à M. Alexandru MILCU, directeur de l'unité propre et service UPS3248 intitulée « Ecotron européen de Montpellier » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162807DAJ du 18 janvier 2017 nommant M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} mars 2017 ;

Vu la décision DEC181841INEE du 16 juillet 2018, portant cessation de fonctions de M. Jacques ROY, directeur, et nomination de M. Alexandru MILCU aux fonctions de directeur de l'unité propre et service n°3248 intitulée « Ecotron européen de Montpellier »

DECIDE :**Article 1^{er}**

Délégation est donnée à M. Alexandru MILCU, directeur de l'unité UPS3248, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexandru MILCU, délégation de signature est donnée à M. Olivier RAVEL, IR1, et à Mme Hélène LEMOINE IE HC, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}

Article 3

La décision n° DEC150467DR13 du 1^{er} janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 16 juillet 2018

Le Délégué Régional

Jérôme VITRE

Décision portant délégation de signature à M. Alexandru MILCU pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS3248 intitulée « Ecotron européen de Montpellier »;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC181841INEE du 16 juillet 2018, portant cessation de fonctions de M. Jacques ROY, directeur, et nomination de M. Alexandru MILCU aux fonctions de directeur de l'unité propre et service n°3248 intitulée « Ecotron européen de Montpellier »

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Olivier RAVEL, IR1, Directeur Technique, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier RAVEL, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Hélène LEMOINE, IE HC Administratrice gestionnaire ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (déléguant) ainsi qu'en cas de changement du ou des déléguaires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 144 000 HT au 01/01/2018

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 16 juillet 2018

Le directeur d'unité

Alexandru MILCU

DEC182366DR14

Décision portant délégation de signature à M. Liviu NICU, directeur de l'unité UPR8001 intitulée Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes du CNRS, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151301DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'UPR8001, intitulée Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes du CNRS (LAAS-CNRS), dont le directeur est M. Liviu Nicu ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Liviu NICU directeur de l'unité UPR8001, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Liviu NICU, délégation de signature est donnée à M. Florant LAMIRAU, DR1, M. Pierre LOPEZ, DR2, M. Pierre TEMPLE-BOYER, DR2, Mme Régine DURAN, IEHC, et à Mme Nathalie ROMERO-ALIA, coordinatrice administrative aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC181723DR14 du 15/06/2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 06 août 2018

Le délégué régional
Christophe Giraud

DEC182364DR14

Décision portant délégation de signature à M. Bruno Chaudret pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5215 intitulée Laboratoire de Physique et de Chimie des Nano-Objets.

LE DIRECTEUR(TRICE) D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC11A004DSI du 04 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5215, intitulée Laboratoire de Physique et de Chimie des Nano-Objets, dont le directeur est M. Bruno Chaudret ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Brice Altman, DR, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Brice Altman, délégation est donnée à Mme Assia Khodja, TCS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 06 août 2018

Le directeur d'unité
Bruno Chaudret

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

DEC182363DR14

Décision portant délégation de signature à M. Bruno Chaudret, directeur de l'unité UMR5215 intitulée Laboratoire de Physique et Chimie des Nano-Objets (LPCNO), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014;

Vu la décision DEC11A004DSI du 04 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5215, intitulée Laboratoire de Physique et Chimie des Nano-Objets, dont le directeur est M. Bruno Chaudret ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Bruno Chaudret, directeur de l'unité UMR5215, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno Chaudret, délégation de signature est donnée à M. Brice Altman, DR, et à Mme Assia Khodja, TCS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150734DR14 du 23 février 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 06 août 2018

Le délégué régional
Christophe Giraud

DEC181702DR14

Décision portant délégation de signature à Mme Françoise HIPPERT, à Mme Amélie PIC et à Mme Catherine KNODLSEDER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5215 intitulée Laboratoire de Physique et Chimie des Nano-Objets.

LE DIRECTEUR(TRICE) D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151301DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité UPR3228, intitulée Laboratoire National des Champs Magnétiques Intenses, dont le directeur est Monsieur Gerardus Rikken ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Françoise HIPPERT, PU1 Grenoble INP, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise Hippert, délégation est donnée à Mme Amélie PIC, AI CNRS aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise Hippert et de Mme Amélie Pic, délégation est donnée à Mme Catherine KNODLSEDER, AI CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur(trice) (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des déléguaires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le

Le directeur d'unité
Geert Rikken

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

DEC181212DR14

Décision portant délégation de signature à M. Pascal Macher, à M. Jean-Baptiste Daban, à Mme Patricia Colombani et à Mme Stéphanie Bruel pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMS831 intitulée Observatoire Midi-Pyrénées (OMP)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'UMS831, intitulée **Observatoire Midi-Pyrénées (OMP)** ;

Vu la décision DEC180919INSU du 15 mars 2018 portant nomination de M. Michael Toplis aux fonctions de directeur de l'unité susvisée ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Pascal Macher, APAE**, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Pascal Macher**, délégation est donnée à **M. Jean-Baptiste Daban, IR**, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Pascal Macher** et de **M. Jean-Baptiste Daban**, délégation est donnée à **Mme Patricia**

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

Colombani, ASI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Macher, de M. Jean-Baptiste Daban et de Mme Patricia Colombani, délégation est donnée à Mme Stéphanie Bruel, TCS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à , le

Le directeur d'unité

M. Michael Toplis

DEC181728DR14

Décision portant délégation de signature à M. Olivier Pliez pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5193 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire, Solidarités, Sociétés, Territoires - LISST.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142135DGDS du 03 mars 2014 portant création de l'unité UMR5193, intitulée Laboratoire Interdisciplinaire, Solidarités, Sociétés, Territoires – LISST, dont le directeur est M. Olivier PLIEZ ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sinda HAOUES-JOUVE, MCF, à l'effet de signer au nom du(de la) directeur(trice) d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sinda HAOUES-JOUVE, délégation est donnée à M. Florent CHAMPY, DR, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sinda HAOUES-JOUVE et de M. Florent CHAMPY, délégation est donnée à Mme Marie KNIBIEHLER, AI, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le

Le directeur d'unité
Olivier PLIEZ

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

DEC181211DR14

Décision portant délégation de signature à M. Michael Toplis, directeur de l'UMS831 intitulée Observatoire Midi-Pyrénées (OMP), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'UMS831, intitulée Observatoire Midi-Pyrénées (OMP) ;

Vu la décision DEC180919INSU du 15 mars 2018 portant nomination de M. Michael Toplis aux fonctions de directeur de l'unité susvisée ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Délégation est donnée à M. Michael Toplis, directeur de l'UMS831, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant

unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michael Toplis, délégation de signature est donnée à M. Pascal Macher, APAE, à M. Jean-Baptiste Daban, IR, à Mme Patricia Colombani, ASI et à Mme Stéphanie Bruel, TCS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC172740DR14 du 28 septembre 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 26 mars 2018

Le délégué régional,

Christophe Giraud

¹ soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

DEC181256DR15

Décision portant délégation de signature à M. Rémy Chapoulie pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5060 intitulée Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT)

LE DIRECTREUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5060 intitulée Institut de recherche sur les archéomatériaux (IRAMAT), dont le directeur est Pierre Guibert ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Rémy Chapoulie, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Rémy Chapoulie, délégation est donnée à M. Philippe Fluzin, directeur-adjoint aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Rémy Chapoulie et de M. Philippe Fluzin, délégation est donnée à Mme Sylvia Nieto-Pelletier, directrice-adjointe aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (déléguant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} février 2018.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Pessac, le 30 mars 2018

Le directeur d'unité
Pierre Guibert

DEC181202DR15

Décision portant délégation de signature à Mme Anne-Marie Benarab pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5478 intitulée Centre de Recherche sur la Langue et les Textes Basques (IKER)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5478 intitulée Centre de Recherche sur la Langue et les Textes Basques (IKER) et nommant M. Ricardo Etxepare directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC180849INSHS du 15 mars 2018 portant cessation de fonctions de M. Ricardo Etxepare, directeur et nomination de M. Urtzi Etxeberria directeur par intérim de l'UMR5478 intitulée Centre de Recherche sur la Langue et les Textes Basques (IKER)

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Anne-Marie Benarab, administratrice, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision prend effet à compter du 15 mars 2018.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Bayonne, le 26 mars 2018

Le directeur d'unité
Urtzi Etxeberria

DEC182299DR18

Décision donnant délégation de signature à Mme Corinne ABBADIE, directrice par intérim de l'unité UMR8161 Mécanismes de la tumorigénèse et thérapies ciblées, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 portant nomination de Mme Françoise PAILLOUS aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas de Calais et Picardie à compter du 1^{er} janvier 2011 ;

Vu la décision DEC180930DGDS du 5 mars 2018 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8161 Mécanismes de la tumorigénèse et thérapies ciblées, dont la directrice par intérim est Mme Corinne ABBADIE ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

La délégation est donnée à Mme Corinne ABBADIE, directrice par intérim de l'unité UMR8161, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Corinne ABBADIE, directrice par intérim de l'unité, la délégation de signature est donnée à Mme Régine BLANCHET, Adjointe à la responsable du service gestion IBL/UMS et à Audrey MANSUET, Responsable du service gestion IBL/UMS aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC151992DR18 du 1/09/2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale déléguant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à LILLE, le 01/10/2018

La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS

DEC182137INEE

Décision portant rattachement de l'unité mixte de recherche n°6308 intitulée « AMÉNAGEMENT DES USAGES DES RESSOURCES ET DES ESPACES MARINS ET LITTORAUX (AMURE) » à l'Institut des sciences humaines et sociales en qualité d'institut secondaire

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6308 intitulée « AMÉNAGEMENT DES USAGES DES RESSOURCES ET DES ESPACES MARINS ET LITTORAUX (AMURE) » et nommant M. Olivier Thébaud directeur de cette unité ;

Vu l'accord des instituts ;

DECIDE :

Article 1^{er}

L'unité mixte de recherche susvisée est rattachée à l'Institut des sciences humaines et sociales en qualité d'institut secondaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182386DR07

Décision relative au tarif des produits de l'unité l'UMR5256 intitulée Institut de recherches sur la catalyse et l'environnement de Lyon (IRCELYON)**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°DEC123054DAJ en date du 21 décembre 2012 portant nomination de M. Frédéric Faure aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne ;

Vu la décision n° DEC180333DAJ en date du 25 janvier 2018, modifiée, donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Les tarifs des diverses prestations réalisées par l'unité UMR5256 intitulée Institut de recherches sur la catalyse et l'environnement de Lyon (IRCELYON), sont fixés selon le barème joint en annexe.

Article 2 :

Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2018.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 20 Aout 2018

Pour le Président – directeur général
Et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure

Plateforme de Caractérisation physico-chimique de Matériaux pour la Catalyse

	ANR	CNRS, Université	Public	Privé
Analyse chimique	18 € / ech.	30 € / ech.	80 € / ech.	110 € / ech.
DRX	100 € / ½ journée	190 € / ½ journée	450 € / ½ journée	700 € / ½ journée
Raman	100 € / ½ journée	190 € / ½ journée	420 € / ½ journée	700 € / ½ journée
RMN liquide Libre service	16 € / heure 8 € / heure	30 € / heure 15 € / heure	57 € / heure 28 € / heure	85 € / heure 42 € / heure
RMN solide	20 € / heure	35 € / heure	62 € / heure	95 € / heure
XPS	240 € / ½ journée	400 € / ½ journée	800 € / ½ journée	1 200 € / ½ journée

DEC182421DR071

Décision portant modification d'une **régie d'avances** auprès de l'UMR5824 GATE GROUPE D'ANALYSE ET DE THEORIE ECONOMIQUE LYON - ST-ETIENNE et nomination du régisseur titulaire et du régisseur suppléant

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 63-156 du 23 février 1963 portant loi de finances pour 1963 modifiée, notamment son article 60 ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n°2002-252 du 22 février 2002 modifié, relatif au régime budgétaire, financier et comptable des établissements publics à caractère scientifique et technologie ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 modifié abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 22 et 190

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du CNRS;

Vu l'arrêté du 4 juin 1996 relatif au montant par opération des dépenses de matériel et de fonctionnement payables par l'intermédiaire d'un régisseur d'avances modifié en dernier lieu par l'arrêté du 28/01/2002

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié, relatif au taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics, ainsi que le montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté du 17 mars 1994 relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées en France métropolitaine auprès des centres de recherche et services du Centre national de la recherche scientifique modifié par l'arrêté du 29 décembre 2001;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2012 portant application des articles 25, 26, 32, 34, 35, 39 et 43 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et énumérant les moyens de règlement des dépenses publiques et les moyens d'encaissement des recettes publiques

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir du président conférant la qualité d'ordonnateur secondaire aux délégués régionaux ;

¹ Reprendre le « numéro du document » attribué automatiquement par Doc'utiles après création et sauvegarde de la fiche documentaire de la décision (le champ « type de n° » de cette fiche doit obligatoirement indiquer « BO »).

Vu la décision n°DEC123054DAJ du 21/12/2012 portant nomination de M. Frédéric FAURE aux fonctions de Délégué régional pour la circonscription de Rhône Auvergne

Vu la décision DEC170787DR07 du 24/02/2017 portant création d'une régie d'avances auprès de l'UMR5824 GATE Groupe d'analyse et de théorie économique Lyon - St-Etienne et nomination du régisseur titulaire et du régisseur suppléant »

DECIDE :

Article 1 - Montant de l'avance

Le montant de l'avance consentie au régisseur est fixé à 7000€².

Article 2 – Cautionnement et indemnité de responsabilité³

I. Le cautionnement de Mme Marie-Claude VILLEVAL est fixé à 760 € en application de l'article 4 du décret n°92-681 du 20 juillet 1992. Le régisseur devra justifier de son adhésion à l'Association Française de Cautionnement Mutual.

II. Mme Marie-Claude VILLEVAL percevra une indemnité de responsabilité d'un montant annuel de 140€.

Le régisseur suppléant est dispensé de cautionnement.

Article 3 - Dispositions finales

I. Le Déléguée régional, Mr Frédéric FAURE et l'Agent Comptable Secondaire de la Délégation, Mme Béatrice GELY sont chargés de l'exécution de la présente décision.

II. Ampliation de cette décision sera adressée :

- Au Directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation
- à l'Agent Comptable Principal du CNRS, directeur des comptes et de l'information financière.

III. La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS⁴.

Vu, l'Agent Comptable Secondaire⁵,

Fait à Villeurbanne, le 20 août 2018

Le Délégué Régional⁶

Vu, l'Agent Comptable Principal⁷

² Cf. décret no 92-681 du 20/07/1992 - article 11 et arrêtés du 17 mars 1994 modifiés – article 3

³ Cf. Arrêté du 28/05/1993 modifié et, pour les seuils de dispense de cautionnement, l'arrêté du 27/12/2001.

⁴ En application de la décision n° DEC100220DAJ du 04/11/2010 (à consulter sur Doc'utiles), cette décision est publiée au Bulletin Officiel du CNRS. Pour plus d'information, se reporter à la fiche pratique « Production d'une décision », en ligne sur la page d'accueil de Doc'utiles, dans le menu de droite.

⁵ Nom, prénom et qualité du signataire

⁶ Nom, prénom et qualité du signataire

⁷ Lorsque la nomination du régisseur est intégrée à la décision de création de la régie / Nom, prénom et qualité du signataire

DEC182115INSB

Décision modificative de la décision collective DEC171289DGDS du 21 décembre 2017 portant création des équipes de recherche labellisées

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171289DGDS en date du 21 décembre 2017 portant création des équipes de recherche labellisées, et notamment création de l'équipe de recherche labellisée n° 7001 intitulée « Groupe Innovation et Ciblage Cellulaire » ;

Vu l'accord de la directrice de l'Institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er}

À l'article 1 de la décision DEC171289DGDS en date du 21 décembre 2017 susvisée, les dispositions relatives à l'équipe de recherche labellisée (ERL) n°7001 intitulée « Groupe Innovation et Ciblage Cellulaire (GICC) » sont modifiées comme suit :

- Les termes « Groupe Innovation et Ciblage Cellulaire (GICC) » sont remplacés par les termes « Niche Leucémique et métabolisme redOx (LNOx) »

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 août 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit

DEC182371DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7352 intitulée Laboratoire Amiénois de mathématique fondamentale et appliquée (LAMFA)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC180160DAJ du 18/01/2018 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord – Pas de Calais et Picardie (DR18) ;

Vu la décision DEC122654DGDS du 4/10/2012 portant création de l'unité UMR7352 - (LAMFA),

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité LAMFA le : 1/02/2018.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 10 membres :

1 membre de droit :

Le directeur de l'unité ; Ivan MARIN

4 membres élus : Collège des Enseignants-chercheurs, chercheurs et assimilés:

- Serge BOUC, Directeur de Recherche CNRS
- Vivien DESVEAUX, Maître de Conférences
- Clémence LABROUSSE, Maître de Conférences
- Benedetta NORIS, Maître de Conférences

5 membres nommés :

Collège des Enseignants-chercheurs, chercheurs et assimilés:

- Ramla ABDELLATIF, Maître de Conférences
- Thomas GAUTHIER, Maître de Conférences
- Frédéric PACCAUT, Maître de Conférences

1 Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Collège des personnels administratifs et techniques :
-Laurent RENAULT

Collège des doctorants :
- Jérémie Héleine

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 20/08/2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS

DEC182452DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR9221 intitulée Lille - Economie et Management (LEM)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC180160DAJ du 18/01/2018 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord – Pas de Calais et Picardie (DR18) ;

Vu la décision DEC180930DGDS du 5/03/2018 portant modification de diverses décisions du Centre national de la recherche scientifique par suite de la création de l'université de Lille,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité LEM le : 5/09/2017.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

3 membres de droit :

Le directeur de l'unité ; Hervé Leleu, DR CNRS, FUPL

Dominique Crié, PU, Univ. Lille (1)

Stéphane Vigeant, PU, Univ. Lille (1)

11 membres élus :

Collège A (élus)

Florence Huart, MCF, Univ. Lille (1)	(suppléant : Aurélie Cassette)
Christian Ben Lakhdar, MCF, Univ. Lille (2)	(suppléant : Claire Naiditch)
Amandine Ghintran, MCF, Univ. Lille (3)	(suppléant : Moez Kilani)
Xavier Chojnicki, PU, Lille (3)	(suppléant : Baba Thiam)
Véronique Flambard, MC, FUPL	(suppléant : David Crainich)
Kristiaan Kerstens, DR CNRS, FUPL	(suppléant : Yann Braouezec)
Nicolas Vaillant, PR, FUPL	(suppléant : Frederik Claeyle)

1 Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Collège B (élus)

Collège C (élus)

Hugo Prod'homme
Christelle Quero

6 membres nommés :

Julie Bastianutti, MCF, Univ. Lille (1)
Christel Beaucourt, MCF, Univ. Lille (1)
Cécile Carra, PU, Univ. Artois
Aurélie Leclercq-Vandelannoitte, CR, CNRS
Gwarlann de Kerviler, MC, FUPL
Joao Vieira Da Cunha, MC, FUPL

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 30/08/2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS

DEC182454DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8576 intitulée Unité de glycobiologie structurale et fonctionnelle (UGSF)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC180160DAJ du 18/01/2018 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord – Pas de Calais et Picardie (DR18) ;

Vu la décision DEC180930DGDS du 5/03/2018 portant modification de diverses décisions du Centre national de la recherche scientifique par suite de la création de l'université de Lille,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UGSF le : 24/03/2015.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

2 membres de droit :

Le directeur de l'unité ; Christophe D'HULST,
Le directeur adjoint ; Yann GUERARDEL

12 membres élus :

Chercheurs, Enseignants-chercheurs, doctorants et post-doctorants

Collège A

Fabrice ALLAIN - PR
Christophe BIOT - PR

Collège B

Anne-Sophie EDOUART-VERCOUTTER - CR CNRS
Xavier HANOLLE - CR CNRS
Fabrice WATTEBLEED - MCF

1 Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Collège 3ème cycle

Maxime DELOS - Doctorant
Clément DESPRES - Doctorant

Collège C : ITA-ITARF

François-Xavier CANTRELLE - IGR Univ. Lille 1
Bernadette CODDEVILLE - IGR Univ. Lille 1
Frédéric DEMOL - TCH Univ. Lille 1
Emmanuel MAES - IR CNRS
Xavier TRIVELLI - IGR Univ. Lille 1

6 membres nommés :

Jean-François BODART - PR
Coralie BOMPARD - CR CNRS
Anne HARDUIN-LEPERS - DR CNRS
Godfrey NEUTELINGS - MCF
Olivier VIDAL - MCF
Vincent VILLERET - DR CNRS

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 30/08/2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS

DEC182372DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité FRE2017 intitulée Laboratoire de Mécanique des Fluides de Lille, Kampé de Fériet (LMFL-Kampé de Fériet)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC180160DAJ du 18/01/2018 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord – Pas de Calais et Picardie (DR18) ;

Vu la décision DEC171279DGDS du 21/12/2017 portant création de l'unité FRE2017 (LMFL-Kampé de Fériet)

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité LMFL-Kampé de Fériet, le : 3/04/2018.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 12 membres :

2 membres de droit :

Le directeur de l'unité ; Jean-Philippe LAVAL
Le directeur adjoint de l'unité ; Bruno MIALON

6 membres élus :

COLLÈGE DES ENSEIGNANT-CHERCHEURS, CHERCHEURS, MAÎTRES ET DIRECTEURS DE RECHERCHE ONERA

Antoine DAZIN, Professeur à l'ENSA

Pierrick JOSEPH, Maître de Conférence à l'ENSA

COLLÈGE DES INGÉNIEURS, TECHNICIENS, ADMINISTRATIFS

Jérôme DELVA, Ingénieur ONERA

Jean-Claude MONNIER, Ingénieur ONERA

Olivier ROUSSETIE, Ingénieur de Recherche à ENSA

1 Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

COLLÈGE DES DOCTORANTS, POST-DOCTORANTS, INGÉNIEURS CDD
Nicolas VAUCHEL, Doctorant ONERA- Université de Lille

4 membres nommés :

Jean-Marc FOUCAUT, Professeur à Centrale Lille
Quentin GALLAS, Ingénieur ONERA
Thomas GOMEZ, Professeur à l'Université de Lille
Olivier RENIER, Ingénieur ONERA

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 20/08/2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS

DEC182373DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8161 intitulée Mécanismes de la tumorigenèse et thérapies ciblées ;

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC180160DAJ du 18/01/2018 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord – Pas de Calais et Picardie (DR18) ;

Vu la décision DEC122654DGDS du 4/10/2012 portant création de l'unité UMR8161 - Mécanismes de la tumorigenèse et thérapies ciblées,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité MTTC le : 31/07/2017.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 12 membres :

1 membre de droit :

Le directeur de l'unité ; Yvan de LAUNOIT

8 membres élus :

Collège Chercheurs et enseignants chercheurs :

Albin POURTIER

Vanessa DEHENNAUT

Fabrice LEJEUNE

Collège ITA :

Nathalie MARTIN

Catherine LEROY

Gaëlle VILLAIN

Collège Post-doctorants et Doctorants :

Mandy DUMORTIER

Erwan Goy

1 Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

3 membres nommés :

Nadira DELHEM
Anne Claire FLOURENS
Nathalie SPRUYT

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 20/08/2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS

DEC182374DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8529 intitulée Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHis) ;

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC180160DAJ du 18/01/2018 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord – Pas de Calais et Picardie (DR18) ;

Vu la décision DEC180930DGDS du 5/03/2018 portant création de l'unité UMR8529 - Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHis),

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité Institut de Recherches Historiques du Septentrion le : 8/01/2018.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 30 membres :

4 membres de droit :

Le Directeur de l'unité

Stéphane MICHONNEAU

Directeurs adjoints

Matthieu de OLIVEIRA, Esther DEHOUX

Représentant Faculté des Sciences Historiques, politiques et artistiques

Charles MÉRIAUX, directeur (Marc GIL, suppléant)

15 membres élus :

Membres enseignants-chercheurs

Laurent BRASSART, Frédéric CHAPPEY, Carole CHRISTEN, Jean de PRÉNEUF, Esther DEHOUX, Étienne HAMON, Isabelle PARESYS, Isabelle SURUN, Florence TAMAGNE, Béatrice TOUCHELAY

Membres doctorants

Jean D'ANDLAU, Yaël GAGNEPAIN, Mathias PAREYRE, Arthur PINTA

Membre AITOS

Christine AUBRY

11 membres nommés :

Responsables Axe 1 – Cultures visuelles et matérielles

Gil BARTHOLEYNS, Manuel CHARPY

Responsables Axe 2 – Arts et Mémoires d'Europe

Anne-Marie LEGARÉ, Marie Chang-Ming PENG

Responsables Axe 3 – Guerre, Sécurité, (Des) ordre(s) public(s)

Catherine DENYS, Hervé LEUWERS

Responsables Axe 4 – Innovations

Gabriel GALVEZ-BEHAR, Élodie LECUPPRE-DESJARDIN

Représentants Chercheurs CNRS

Claire CHATELAIN, Christopher FLETCHER

Représentant du SCV

Thomas GOLSENNE

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 20/08/2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS

DEC182370DR18

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7253 intitulée Heuristique et Diagnostic des Systèmes Complexes (Heudiasyc)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC180160DAJ du 18/01/2018 donnant délégation de signature à Mme Françoise PAILLOUS, déléguée régionale pour la circonscription Nord – Pas de Calais et Picardie (DR18) ;

Vu la décision DEC122654DGDS du 4/10/2012 portant création de l'unité UMR7253 - (Heudiasyc),

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité Heuristique et Diagnostic des Systèmes Complexes (Heudiasyc) le 20/02/2018

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 14 membres :

3 membres de droit :

Le directeur de l'unité ; Philippe Bonnifait

Le directeur adjoint ; Yves Grandvalet

Le directeur de département Génie Informatique de l'UTC : Abdelmadjid Bouabdallah

8 membres élus :

Collèges des enseignants-chercheurs et chercheurs :

- Sous-collège des enseignants-chercheurs:

Indira Thouvenin (titulaire)/Mohamed Sallak (suppléant)

Philippe Xu (titulaire)/Jérôme De Miras (suppléant)

Mylène Masson (titulaire)/Dritan Nace (suppléant)

- Sous collège des chercheurs :

Franck Davoine (titulaire)/Sébastien Destercke (suppléant)

1 Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

Collège des IT-BIATSS :

Brigitte Azzimonti (titulaire)/Bérengère Guermonprez (suppléant)

Guillaume Sanahuja (titulaire)/Gildas Bayard (suppléant)

Collège des doctorants et non permanents :

Yohan Bouvet (titulaire)/Hélène Ballet (suppléant)

Ariane Spaenlehauer (titulaire)/Yousef Amarouche (suppléant)

3 membres nommés : responsables d'équipes

Walter Schon /Abdelmadjid Bouabdallah (responsable adjoint)

Yves Grandvalet/Dominique Lenne (responsable adjoint)

Véronique Cherfaoui/Pedro Castillo (responsable adjoint par intérim)

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le : 20/08/2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS

DEC181653DR19

Décision modifiant la composition du conseil de service de la délégation régionale Normandie.

LE PRESIDENT- DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions du CNRS ;

Vu la décision n° 130357DAJ du 14 février 2013 donnant délégation de signature à Monsieur Vincent GOUJON, Délégué régional pour la circonscription Normandie ;

Vu la décision n°150343DR19 du 10 décembre 2015 portant création d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Normandie ;

Vu la décision n°150344DR19 du 10 décembre 2015 portant sur la composition du conseil de service de la délégation régionale Normandie ;

DECIDE :

Article 1 : Composition

Le conseil de service comprend 6 membres :

- le délégué régional : Vincent GOUJON ;
- l'adjointe au délégué régional : Aurélie MENARD ;
- 3 membres élus : N DEVILLEZ, S MILHOUD-AUSSAN, I YVON ;
- 1 membre nommé : C AUBERT-GEOFFROY.

La durée des membres du conseil de service est fixée à quatre ans.

Le mandat prendra fin le 9 décembre 2019.

Article 2 : Compétences

Ce conseil de service exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Caen, le 23 mai 2018

Pour le président-directeur général et par délégation,
Le délégué régional
Vincent GOUJON

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Christophe Coudroy

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution
Août 2018
ISSN 1148-4853

